

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **114 (1978)**

Heft 31

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

éducateur

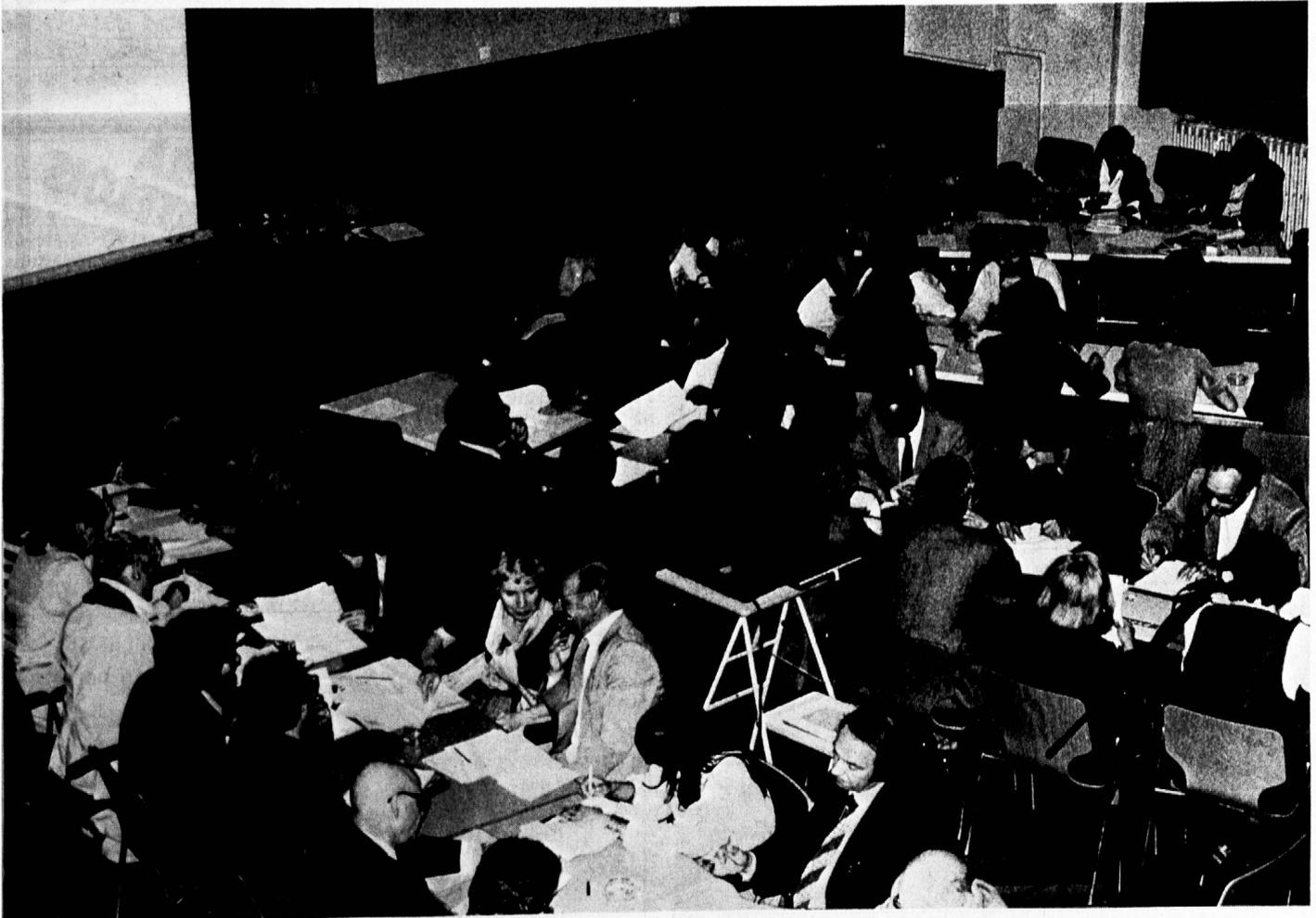
Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1172

XVIII^e SÉMINAIRE PÉDAGOGIQUE DE CHEXBRES

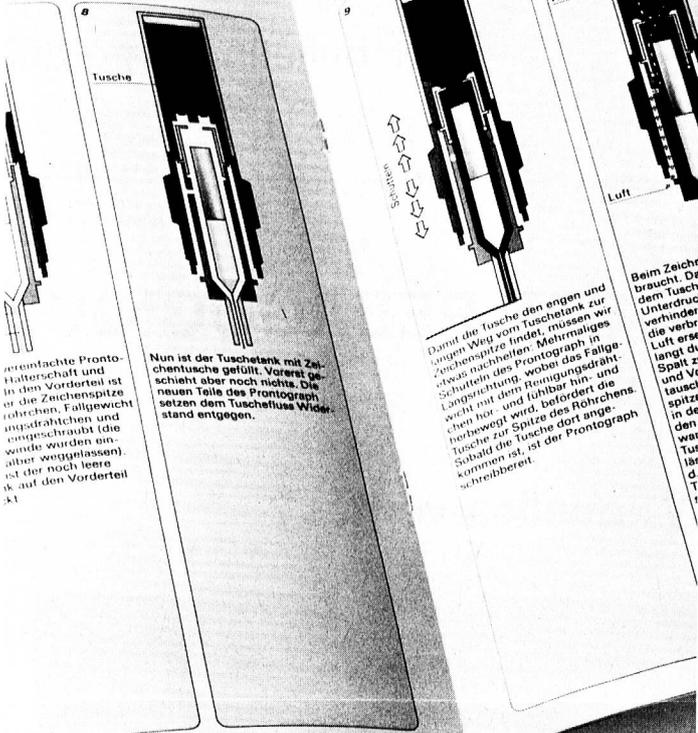
Presse, radio, TV: quelles vérités?





Systeme pour dessiner rationnellement

so funktioniert er



vereinfachte Pronto-Halterschaft und in den Vorderteil ist die Zeichenspitze einrohren. Falls gewechselt werden soll, wird die Zeichenspitze ausgedreht und abgedreht (die Wende wurden natürlich weggelassen) ist der noch leere K auf den Vorderteil...

Nun ist der Tuschetank mit Zeichentusche gefüllt. Vorher geht man natürlich den Tuschetank aus dem Vorderteil des Pronto-Graphen heraus. Die Zeichenspitze setzt man dem Tuschetank wieder entgegen.

Dann die Tuschefeder in den engen und langen Spalt von Tuschetank zur Zeichenspitze fassen. Mehrmaliges Schütteln des Pronto-Graphen in Schräglage, wobei das Falgenstück mit dem Reinigungsdraht leicht mit dem Finger hin- und herbewegt wird, befördert die Tuschefeder zur Spitze des Rohrchens. Sobald die Tuschefeder dort angekommen ist, ist der Pronto-Graph schreibbereit.

Beim Zeichnen braucht die Tuschefeder keinen Unterdruck, da die Zeichenspitze die Tuschefeder nach vorne schiebt. Die Zeichenspitze ist so konstruiert, dass sie die Tuschefeder nach vorne schiebt, wenn man schreibt. Die Zeichenspitze ist so konstruiert, dass sie die Tuschefeder nach vorne schiebt, wenn man schreibt.

«Conseils pour le dessin à l'encre de Chine»

Tel est le titre de la nouvelle brochure en couleur, dans laquelle nous relevons les points suivants à l'intention de tous les utilisateurs, anciens et nouveaux, du stylo à encre de Chine Pronto-Graph Kern:

- la construction et le fonctionnement du Pronto-Graph Kern,
- la manipulation du stylo afin qu'il dessine toujours de façon impeccable,
- comment éviter des dérangements,
- que faire si des ennuis surgissent malgré tout.

Kern & Cie S.A., 5001 Aarau
Téléphone 064-25 1111

Envoyez-moi s.v.p. votre brochure «Conseils pour le dessin à l'encre de Chine»

Nom _____
 Profession _____
 Adresse _____

Une conception moderne du journal d'enfants destinée aux petits de 5 à 10 ans



bricolages
chansons
contes
recettes
découpages



10 numéros par an
Editions séparées
en français
et en allemand

... conçu, réalisé et illustré par une équipe spécialiste de l'enfance...
Une mention toute spéciale doit être accordée à l'illustration et au dessin à la plume, toujours savoureux, souvent excellents, et dont la compréhension n'offre pas de difficultés pour les petits.

L'ÉDUCATION NATIONALE

BULLETIN D'ABONNEMENT

à envoyer aux Editions Pierrot S.A.
Rue de Genève 7, 1003 Lausanne

Prénom _____ Je souscris _____
 Nom _____ l'abonnement suivant:
 Adresse _____ Franç. Allem.
 N° postal / localité _____ 5 nos, Fr. 14.—
 Signature _____ 10 nos, Fr. 25.—
 Date _____ 20 nos, Fr. 48.50



Entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Le Centre de vacances "La Chotte" à Malvilliers

tient ses locaux à votre disposition pour l'organisation de vos semaines "vertes", séminaires, camps de ski de fond ou de piste, camps d'entraînement, colonies de vacances, etc.

Prix forfaitaires avec pension complète. Pour tous renseignements, téléphonez au 038 33 20 66.



SOMMAIRE

XVIII^e SÉMINAIRE PÉDAGOGIQUE DE CHEXBRES

Presse, radio, TV: quelles vérités? 835

COMITÉ CENTRAL

Informations CMOPE 855

VAUD

CFCV 857

Géographie de la Suisse 857

GENÈVE

Séance des délégations 857

Comité central SPR 858

Correspondance interscolaire 858

NEUCHÂTEL

Comité central 859

éducateur

Rédacteurs responsables:

Bulletin corporatif (numéros pairs):
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs):

Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs):

Lisette Badoux, chemin des Cèdres
9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A.,
1820 Montreux, av. des Planches 22,
tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux
18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel:

Suisse Fr. 38.—; étranger Fr. 48.—.

L'enseignant «consommateur» d'informations!

En marge des débats de ce XVIII^e séminaire de Chexbres dont vous retrouverez de larges extraits dans ce numéro, il était apparu intéressant à la commission «Jeunesse et Economie» de connaître la manière dont les enseignants présents s'informaient et mieux encore quel jugement ils portaient, à priori, sur les médias traditionnels que sont la presse, la radio et la télévision. Aussi la commission rédigea-t-elle un bref questionnaire que ces quelque 100 enseignants primaires et secondaires de Suisse romande ont accepté de remplir.

Les résultats chiffrés concernant la première partie de ce questionnaire («Comment vous informez-vous?») paraissent en page 854. Je n'y reviendrai pas pour m'arrêter sur quelques points de la deuxième partie («Comment jugez-vous les médias?»).

Pour les trois médias, l'intérêt est affirmé pour les rubriques ou émissions d'actualité. En général, on s'attache davantage à la relation de l'événement au travers de la radio et de la télévision; on attend plutôt de son journal des commentaires, des éditoriaux. Quelques émissions ou rubriques bénéficient d'une large audience. En radio, citons l'inévitable «En questions» ou la «Tartine»; en télévision mentionnons «Temps présent» (un record!) ou «A bon entendeur» ou encore «Tell Quel» et «Table ouverte»; pour la presse, ce sont plutôt les rubriques à caractère culturel qui retiennent les enseignants après la lecture des informations sur l'actualité politique ou économique.

Les tendances sont moins nettes lorsqu'il s'agit pour les participants de formuler des critiques précises à l'égard de l'information. Relevons toutefois qu'une étroite majorité estime que l'information est trop peu critique voire trop conformiste. En revanche, on la trouve relativement bien présentée et correctement rédigée. Il est évident qu'une telle question aurait mérité des développements permettant la nuance d'un média à l'autre voire d'une émission ou rubrique à l'autre.

En revanche, il est souhaité que l'information traitant des problèmes sociaux, de l'éducation ou encore du tiers monde soit développée. A l'inverse, une forte minorité estime que le sport tient une place trop importante dans nos médias (la Coupe du monde de football n'avait pourtant pas encore commencé...). Relevons cependant que les demandes formulées en majorité réclament un juste équilibre...

Quelques remarques encore:

- dix enseignants ne possèdent pas la télévision (10%);
- tous les intéressés lisent au moins un quotidien romand, personne ne lit régulièrement un organe de presse suisse alémanique!
- pour l'information générale, la source préférée reste helvétique bien que la télévision française ait déjà de nombreux adeptes.

Il ne s'agit pas de tirer de ces quelques chiffres ou remarques des conclusions définitives. Le questionnaire a été rempli rapidement, en un moment particulier, et par un public d'enseignants qui s'intéressait aux problèmes de l'information. Cependant quelques tendances très générales se dessinent et je ne peux que vous renvoyer à l'analyse chiffrée pour plus de détails.

F. Bourquin.

XVIII^e SÉMINAIRE « JEUNESSE ET ÉCONOMIE »

Presse, radio, TV: quelles vérités ?

Programme

VENDREDI 26 MAI 1978

- Ouverture de Séminaire par M. Marc Vittoz, collaborateur du CIPR, chargé d'actions de la société « Jeunesse et Economie » en Suisse romande.
- Allocution de bienvenue de M. Jean-Jacques Maspéro, président de la Société pédagogique romande (SPR).
- **La presse suisse, légende et réalité**, exposé de M. Ernest Bollinger, auteur de l'ouvrage « La Presse suisse: Structure et Diversité ».

— **Réflexions d'un éditeur de quotidiens romands**, par M. Marc Lamunière, éditeur de « 24 Heures » et la « Tribune-Le Matin ».

— **Le travail du journaliste: ses sources, ses contingences**, par M. Albert Tille, journaliste à la Radio suisse romande.

— **Comment vous informez-vous? Comment jugez-vous les médias?**, questionnaire distribué et rempli par les participants.

— **Le cas Firestone dans la presse romande**, présentation d'une analyse de presse par M. Jean-Claude Delaude, chargé d'actions de la société « Jeunesse et Economie » en Suisse romande.

— **Travaux de groupes** animés par les membres de la commission « Jeunesse et Economie »: réflexions sur

le sujet du séminaire afin de suggérer des thèmes de discussion pour la table ronde.

— **Table ronde**, animée par M. Jean-Claude Delaude.

SAMEDI 27 MAI 1978

— **Utilisation de la presse et des médias dans l'enseignement genevois**, par M. René Duboux, enseignant secondaire et chargé de mission auprès des études pédagogiques à Genève.

— **La critique de l'information à l'école**, par M. Maurice Cupelin, président du Conseil de production TVCO et président du groupe de critique de l'information.

— **Presse, radio-TV: quelles vérités?** exposé de synthèse par M. Jean Cavadini, conseiller communal de Neuchâtel.

Record d'affluence

Cette version 1978 du séminaire de Chexbres est à marquer d'une pierre blanche dans les annales de la Société « Jeunesse et Economie », puisqu'elle a réuni quelque 170 représentants du corps enseignant primaire et secondaire, de l'économie et de la presse, battant sous cet angle le record de 1977.

On notait la présence de plusieurs délégués des Départements de l'instruction publique des cantons romands, M. Maurice Rohrer pour Genève, M. Edmond Basset

pour le canton de Vaud, M. Jean Sommer pour celui de Berne. On relevait aussi la présence de M. Robert Gerbex délégué à la coordination scolaire romande, ainsi que MM. Michel Bairi et Michel Gouzi, délégués de la Fédération de l'éducation nationale française.

Sans doute le sujet proposé n'a-t-il pas été étranger au record d'affluence enregistré.

Le séminaire s'inscrivait certes dans le contexte général de l'activité de la Société « Jeunesse et Economie » qui recherche avant tout à créer des occasions de dialogue entre tous les milieux enseignants et le monde de l'économie. Mais le choix du

sujet, effectué par la Commission « Jeunesse et Economie » où siègent des délégués de l'enseignement, des syndicats, de la presse et de l'économie, a sans contexte contribué au succès du séminaire.

« Presse, radio, TV: quelles vérités? », il s'agissait d'aborder quelques-unes des très nombreuses questions que tout un chacun se pose sur la manière dont il est informé par les médias, l'enseignant tout particulièrement.

Le séminaire était conçu en trois séquences correspondant aux trois demi-journées à disposition.

Dans un premier temps (vendredi matin), trois exposés de base devaient permettre

x participants de faire le point sur les réa-
és de la presse en Suisse romande, sa
cture, ses contingences, son travail.

Le deuxième temps (vendredi après-midi)
ait consacré à l'analyse et au débat, à tra-
rs la réflexion personnelle, en groupes de
avail et en séance plénière, avec la partici-
tion de professionnels de la presse à une
ble ronde.

Dans la troisième séquence (samedi
matin), on est revenu à l'école pour enten-
dre les expériences de deux enseignants qui
pratiquent activement l'utilisation de la
presse et la critique de l'information dans le
canton de Genève.

La présente synthèse de ce 18^e Séminaire
pédagogique de Chexbres tente de restituer
l'essentiel des propos et des discussions,

sans prétendre être exhaustive. Elle a
d'abord pour but d'attirer l'attention de
ceux qui n'étaient pas présents sur le vaste
sujet abordé et de les inciter à s'intéresser
tant aux prochains séminaires de Chexbres
qu'aux autres activités de la Société « Jeu-
nesse et Economie » en Suisse romande.

Marc Vittoz.

Allocution de bienvenue de la Société pédagogique romande

J. JEAN-JACQUES MASPÉRO, PRÉSIDENT

En vous souhaitant la bienvenue à ce dix-
ième Séminaire pédagogique de Chex-
bres, je voudrais vous dire combien je me
jouis de ces deux journées de dialogue
entre les représentants de la presse, d'une
part, et les milieux de l'enseignement
d'autre part.

Depuis son plus jeune âge, l'enfant qui
va à l'école complète par la télévision
l'information qu'il reçoit en classe. On
pourrait même se demander, parfois, si ce
n'est pas l'école qui complète l'information
dispensée par la télévision!

On pourrait disserter longuement sur la
parenté qui existe entre ces deux secteurs
essentiels de la vie intellectuelle du pays: la
formation et l'**information** avec tous ses
développements.

Ces deux secteurs sont pour le moins
complémentaires: l'école est un univers très
diversifié. De l'école primaire, fréquentée
par tout le monde, à l'université, réservée à
quelques-uns, le champ des instituts de **for-
mation** est vaste: suffisamment vaste pour
couvrir toutes les activités professionnel-
les du pays.

Les médias, dans leur ensemble, nous
fournissent une image comparable, dans
leur diversification. Il y a les quotidiens que
tout le monde lit (ou tout au moins par-
tourt), il y a la télévision que tout le monde
regarde (certaines émissions étant, bien
entendu, plus populaires que d'autres), il y
a une presse plus spécialisée, hebdomadaire
ou mensuelle, il y a des périodiques enfin
qui ne touchent qu'un petit nombre de lec-
teurs. Bref, le champ des différents secteurs
d'information est vaste, et couvre, par-delà
l'information proprement dite, la réalité
culturelle, sociale, économique et politique,
par cercles concentriques, de la commune,
à la planète.

Aussi, la question posée par le thème de
ce séminaire: « PRESSE, RADIO-TV,
QUELLES VÉRITÉS? » est-elle complexe.
D'abord, n'y a-t-il qu'une vérité? N'y a-t-il
pas, au contraire, plusieurs vérités? — La
Commission « Jeunesse et Economie » a
répondu en mettant ce titre au pluriel. Cha-
cun de nous, devant son poste de TV, ou
dans son journal, ne cherche-t-il pas, avant
tout, sa vérité?

Si l'on admet que la vérité est une notion
relative, je pense que l'on peut dire: « Oui,

la presse dit la vérité. » Mais, si l'on me per-
met de paraphraser le langage judiciaire, je
poserais la question de cette manière: « La
presse dit-elle TOUTE la vérité? La presse
ne dit-elle RIEN QUE la vérité? »

Sur ces quelques paroles sans prétention,
je m'en vais laisser parler maintenant des
orateurs plus compétents que moi en ce
domaine, et je vous souhaite, mesdames,
messieurs, chers amis, deux agréables et
riches journées de réflexion et de dialogue.



MM. Marc Vittoz, Commission « Jeunesse et Economie » (à gauche) et J.-J. Maspéro, président SPR.

Les conférenciers

M. Ernst BOLLINGER est l'auteur d'une thèse de doctorat ayant pour titre «La Presse suisse: Structure et Diversité». Actuellement, il assume la responsabilité des relations avec la presse de l'Office d'orientation et de formation professionnelle à Genève. Durant plusieurs années, il a exercé une activité journalistique et continue à écrire aujourd'hui sur les problèmes de l'information.

M. Marc LAMUNIÈRE est administrateur du groupe Lousonna S.A., auquel sont liés «24 Heures», «La Tribune-Le Matin», et «La Suisse», qui représentent ensemble le plus fort tirage suisse. En tant qu'éditeur, il assure la présidence de «24 Heures» et des Imprimeries Réunies S.A. à Lausanne.

M. Albert TILLE, journaliste à la SSR et membre de la Commission «Jeunesse et Economie», a été enseignant lui-même, dans le canton de Vaud. Avant d'entrer à la Radio romande, il a travaillé dans plusieurs journaux, quotidiens et périodiques, dont la «Tribune de Lausanne».

M. René DUBOUX enseigne le civisme et l'Economie nationale à l'Ecole de culture générale et au Centre professionnel de Genève. Chargé de mission aux Etudes pédagogiques pour le «Journal à l'école», il fait partie de la sous-commission romande de production de la commission suisse pour les moyens audio-visuels.

M. Maurice CUPELIN est enseignant à Genève et président du conseil de production de la Télévision du cycle d'orientation (TVCO). Il est également président du groupe des enseignants de critique de l'information dans l'enseignement secondaire genevois.

M. Jean CAVADINI, conseiller communal à Neuchâtel, a été professeur d'histoire du XIX^e siècle, au Gymnase. Il a également effectué un stage de journaliste dans la presse écrite et plusieurs séjours à l'étranger. Parmi les nombreuses fonctions officielles qu'il a remplies, citons celle de délégué à la coordination scolaire romande.

La presse suisse: légende et réalité

M. ERNEST BOLLINGER, GENÈVE



Le lecteur d'autrefois et d'aujourd'hui

Depuis une ou deux générations, l'attitude du lecteur envers la presse a beaucoup changé. Nos grands-pères ne remettaient presque jamais en cause deux sources de «vérité»: la Bible et leur journal! Pendant la dernière guerre, lorsque la radio diffusait des informations, on attendait le journal pour «voir si c'était juste».

Par la suite, on découvrit que certaines dépêches publiées contenaient des erreurs, qu'on avait parfois menti déformé les faits. Certains journaux trop libres avaient bel et bien subi des pressions et des représailles.

Aujourd'hui, même s'il n'y a plus de censure de l'Etat ou de mesures de rétorsion, les rapports entre la presse et les lecteurs sont perturbés, la confiance d'autrefois dans la vérité du journal a disparu.

On sait dorénavant que la presse ne dit pas tout, que l'autocensure existe, que certaines contraintes sont imposées par les pouvoirs financiers. Cependant, ces notions restent vagues dans l'esprit des lecteurs.

La presse elle-même n'a pas fait grand-chose pour améliorer sa relation avec le public. Elle reste attachée à cette image d'Epinal où elle aurait une mission sociale d'information, de formation de l'opinion, d'éducation du citoyen. C'est la légende de l'information par idéalisme social!

La réalité est pourtant différente: il faut beaucoup d'argent pour faire un journal. Et si le bel article 55 de la Constitution fédérale garantit la liberté de la presse, il s'agit en somme de la liberté d'ouvrir une entreprise de presse destinée à produire des publications-marchandises!

Alors, où subsiste la liberté, l'indépendance?

Des clichés tenaces

Il ne s'agit pas ici de démolir l'image de la presse écrite mais de la resituer dans son contexte réel, ceci en démystifiant certains clichés tenaces:

1. 1^{er} cliché: la presse n'est pas une entreprise comme une autre, l'information n'est pas une marchandise.

Si! La presse est une entreprise comme ne autre, elle obéit aux lois de l'économie rivée et doit se vendre et plaire pour survivre.

Néanmoins, elle ne vit qu'à 20 ou 30% u revenu de ses ventes et de ses abonnés. **a ressource première provient des recettes publicitaires.** Le journal vend de l'information, et surtout de l'espace pour la publicité. La préoccupation commerciale prime sur la défense de certaines idées.

Les différents journaux s'arrangent entre eux pour le partage des marchés, des zones d'influence, selon le jeu du libéralisme économique. Les combinaisons stratégiques entraînent parfois, mais assez rarement, des désavantages pour la qualité de l'information. On ne peut affirmer sans nuance que la liberté de l'information est toujours sauvegardée.

2^e cliché: la distinction entre une presse «d'opinion» et une presse «d'information».

Autrefois, les publications partisans de mouvements politiques ou religieux étaient qualifiées de «journaux d'opinion», en opposition avec les journaux dits «d'information» ou «neutres», qui ne cherchaient qu'à faire des affaires avec une partie publicitaire importante et un tirage élevé.

Au début, ces derniers publiaient presque exclusivement les communiqués des agences de presse. Ils sont devenus aujourd'hui les quotidiens à grande diffusion du type: «24 Heures», «Tribune-le-matin», «Tribune de Genève», «Tagesanzeiger», etc.

En réalité, tous les journaux expriment des opinions, explicites ou implicites. Beaucoup d'éléments peuvent jouer: le choix des nouvelles ou des illustrations, leur présentation, les caricatures, la non-publication éventuelle de certaines informations.

Mais un journal qui n'informe pas ne peut survivre aujourd'hui. «Le Peuple-La Sentinelle» par exemple, dernier grand quotidien socialiste romand, commentait mais n'informait plus: il a disparu en 1971.

3^e cliché: il faut aider la presse pour empêcher ou freiner la concentration.

C'est trop tard. La concentration existe déjà très fortement en Suisse romande:

Fribourg ne dispose plus que d'un quotidien «La Liberté». Qui s'en plaint?

A Neuchâtel, la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» a absorbé «L'Express» en 1964. Quant à «L'Impartial», il a racheté en 1967 la «Feuille d'Avis des Montagnes».

Dans le Valais romand, le «Nouveliste» a fusionné avec «Le Rhône», puis avec la «Feuille d'Avis du Valais».

Le «Journal du Valais» lui fait depuis peu une modeste concurrence.

L'atout du «Nouveliste»: un réseau d'information locale et régionale très développé, une excellente présentation technique et graphique.

— «24 Heures» et la «Tribune-le-Matin», dans le canton de Vaud, appartiennent au même groupe financier.

— A Genève, «La Suisse» est liée au groupe Lousonna qui finance «24 Heures» et la «Tribune-le-Matin».

«Le Courrier» reçoit toutes ses informations de «La Liberté».

Le «Journal de Genève» fournit ses pages rédactionnelles à la «Gazette de Lausanne».

Dans l'ensemble ces mouvements de concentration n'ont pas diminué l'offre et la diversité de l'information.

4. 4^e cliché: il faut maintenir la diversité politique de la presse.

La presse purement politique n'existe presque plus. Diverses tendances d'opinions peuvent s'exprimer dans un même journal.

Pour les journaux dits «engagés»:

— la presse de tendance **radicale** représente la part la plus importante, notamment en Suisse alémanique;

— la presse **démocrate-chrétienne** vient en deuxième position, avec les fiefs de Lucerne, St-Gall, Fribourg et Valais;

— la presse **socialiste** apparaît comme l'enfant pauvre. Il y a une forte dispo-

portion entre la force politique du Parti socialiste et celle de la presse appuyant ses idées.

La diversité politique de la presse se joue de plus en plus en dehors des canaux officiels des partis.

D'autres fausses idées, ou «clichés»

— L'objectivité de l'information.

— La séparation absolue entre partie rédactionnelle et espace publicitaire.

— La distinction entre fait et commentaire.

— La presse forme l'opinion (alors que la réalité montre que la presse ne fait que refléter l'opinion!).

— La radio, la TV informent, le journal commente, ou la complémentarité des mass media.

On ne pourrait tout citer en une petite heure. La presse s'insère dans un système économique, social et politique qui vit d'intérêts divers, de tensions et de compromis, qui manifeste ses exigences, exerce ses influences et impose ses contraintes. Il est important de connaître les mécanismes de l'information. C'est pourquoi nous avons tenté ici de détruire certaines idées fausses, très ancrées dans la mentalité des lecteurs, et de situer la presse dans son contexte réel: cela ne peut que nous aider à surmonter le malaise, à assainir nos relations avec ce media.



Réflexions d'un éditeur de quotidiens romands

M. MARC LAMUNIÈRE, LAUSANNE



gauche et celui qui chausse des lunettes de gauche le voit à droite.

La situation des journaux dits d'opinion est moralement plus aisée car il ne viendrait à l'idée de personne de reprocher à « La Nation » d'être à droite ou à « Domaine public » d'être à gauche ! Leur situation matérielle est en revanche, comme chacun le sait, particulièrement difficile ; c'est infiniment regrettable, car j'estime que chaque famille de pensée politique doit pouvoir trouver le reflet de ses convictions dans un organe de presse — si possible quotidien — parce qu'il est psychologiquement sain, rassurant et « défrustrant », de retrouver, en publication, la confirmation de sa propre « Weltanschauung ». Le journal d'opinion a une diffusion nécessairement limitée à sa classe politique — au sens large — et il pêche dans la plupart des cas des convaincus — à moins qu'il ne dispose d'un monopole dans sa zone de diffusion. Je suis par conséquent sceptique quant à la capacité du journal d'opinion de modifier la carte politique ou d'infléchir l'évolution de la société ; nous verrons plus loin qu'il en est d'ailleurs de même du quotidien d'information.

Si j'ai ouvert une parenthèse pour évoquer le cas de nos sympathiques confrères, c'était pour amener une constatation qui me paraît fondamentale. L'affaiblissement progressif et regrettable des journaux d'opinion a conduit peu à peu les journaux d'information à présenter en permanence, dans leurs colonnes, un éventail d'opinions assez largement ouvert, comme les « grandes surfaces » qui abritent des commerces concurrents. Le projet de loi fédérale sur l'aide à la presse prévoit d'ailleurs à ses art. 15 et 16 que l'on peut contraindre — dans le but de pallier les effets d'une situation de monopole de l'information — un journal à publier des avis et points de vue politique divergents. En agissant de cette sorte, nous ne faisons qu'appliquer la loi par avance — si tant est qu'elle entre un jour en vigueur.

J'en viens maintenant à ce qui me paraît être l'essentiel, c'est-à-dire aux principes sur lesquels nous fondons notre action d'éditeur de quotidien. Nous nous référons pour cela à trois éléments de base :

1. les fonctions de la presse écrite d'information ;
2. la ligne générale du journal ;
3. la stratégie d'entreprise.

Les fonctions de la presse écrite

Nous en distinguons, selon nos conceptions, six :

1. la fonction d'information ;
2. la fonction de réponse ;
3. la fonction de cristallisation des opinions (catharsis ou « purgation des passions ») ;
4. la fonction de formation ;
5. la fonction attractive ;
6. la fonction de complément de la presse audio-visuelle.

Je dirai tout d'abord quelques mots de la **fonction d'information**, qui est le compte-rendu quotidien de l'histoire à l'état naissant ; elle revêt deux aspects :

- a) l'information brute ou relation de l'événement ;
- b) l'explication de l'événement ou le commentaire.

L'information brute doit être soumise à deux exigences fondamentales : la vérification des sources et la nécessité d'informer complètement en évitant de mêler des commentaires à la relation des faits.

Le **commentaire au sens large** recouvre toute adjonction de la rédaction à l'énoncé des faits, alors que le commentaire au sens étroit revêt deux formes particulières : le bulletin et l'éditorial. Se posent encore à cet égard les problèmes de choix, d'étendue et de hiérarchie de l'information.

Je définirai encore brièvement la **fonction de réponse**, qui consiste à répondre aux préoccupations de chacun par ordre d'urgence et d'importance. Ces préoccupations bien entendu ne sont pas uniquement relatives à la politique et à l'économie ; elles ressortissent également à la vie quotidienne : santé, loisirs, circulation, urbanisme, etc. A cet égard se pose pour le journal un choix fondamental : va-t-on couper le journal en tranches verticales par zones de spécialités et d'intérêts : l'« économique » pour les hommes d'affaires, le cinéma pour les « mordus » des ciné-clubs, la « culturelle » pour les érudits ? Ou bien, au contraire, va-t-on poser pour principe que la rubrique économique doit répondre de manière vivante aux préoccupations de chacun (coût de la vie, impôts, panier de la ménagère, marché du travail, etc.), que le

Etant donné le laps de temps très court dont nous disposons, je m'efforcerai de synthétiser à l'extrême, et cela d'autant plus qu'il paraît souhaitable de préserver la discussion et les échanges d'idées. Dans la partie dite « ex cathedra » de mon exposé, je tenterai de définir le rôle et les fonctions d'un quotidien d'information suisse romand, tels que nous les concevons, sans perdre de vue la réponse à donner à l'une des questions-clé du séminaire : « Presse écrite : quelle vérité ? ».

Le journal d'information n'est pas neutre et il ne saurait que très exceptionnellement s'attribuer cette qualité — si c'en est une — sans mauvaise foi ; mais il prétend à beaucoup plus juste titre à l'indépendance et il a de ce fait, dans le concert de la presse, une position particulièrement difficile à défendre ; précisément parce qu'il « n'annonce pas la couleur », on le voit comme un arc-en-ciel. Par un curieux phénomène de réfraction, celui qui le lit en chausant des lunettes de droite le voit à

cinéma s'adresse à ceux pour lesquels il est aussi le «divertissement-évasion du samedi soir»?

Il serait trop long d'exposer le contenu des autres fonctions que j'ai citées. Je me contenterai de remarquer qu'elles ne sont pas toutes de la même importance, certes, mais l'expérience nous enseigne que si l'une seule d'entre elles n'est pas remplie ou mal remplie, le tirage du journal s'en ressent à plus ou moins brève échéance.

La ligne générale du journal

C'est la «constitution» qui définit l'éthique, la méthode journalistique et le style du journal. Elle est en quelque sorte le «balisage radio» qui indique au journaliste son couloir de navigation rédactionnelle.

La stratégie

Elle constitue, enfin, le document prévisionnel qui, après avoir étudié l'environnement et son évolution probable, définit la vocation de l'entreprise, fixe les objectifs à cinq ou dix ans et les moyens de les atteindre.

C'est la stratégie qui peut apporter à l'éthique du journal certains correctifs d'opportunité.

Ces principes sont clairs et nobles sur le papier, me direz-vous, mais sont-ils appliqués? Les journalistes manquent trop souvent du sens des responsabilités, ils ne vérifient pas suffisamment leurs sources, en matière économique ils ne relèvent que les aspects négatifs, etc. Cette liste de griefs, que l'on pourrait encore allonger considérablement, est le pain quotidien de l'éditeur et du directeur du journal.

Pour juger sainement de cet aspect des choses, il faut tenir compte des conditions dans lesquelles les rédacteurs exercent leur activité. Si vous voulez bien me pardonner cette image audacieuse, je dirai qu'«ils font au jour le jour du surfing sur la crête de la vague de l'histoire à l'état naissant». Et le temps dont ils disposent pour en rendre compte et la commenter est extrêmement court et sévèrement limité par un horaire impératif.

Jean-Marie Vodoz, dans un éditorial de «24 Heures», a fort bien défini les limites de son métier: «Un journaliste, dit-il, peut éclairer intelligemment l'actualité, la chaîne des causes et des effets. Sauf exception de génie, je pense qu'il ne dispose ni des moyens, ni du recul, ni du temps nécessaire à la critique fondamentale, historique, philosophique de la société dans laquelle il vit.

»Nous avons tous notre petite idée. Nous

ne sommes pas tenus, nous ne sommes pas priés, d'en faire bénéficier les populations.

»On peut évidemment s'attribuer le rôle d'un analyste sévère et d'un réformateur. Mais sur quelle pensée, cohérente et longuement mûrie, sur quelle science du passé, sur quelles visions de l'avenir s'appuient les adversaires au jour le jour de notre ordre imparfait?»

Et pourtant, il faut néanmoins prendre le risque de déplaire, en dévoilant des erreurs, en dénonçant certains abus. C'est sans doute pourquoi un sociologue des mass media a dit que les journalistes sont «les chiens de garde de la politique». Ceux qui ont des chiens de garde apprécient les services inestimables qu'ils peuvent rendre; ils leur pardonnent par conséquent aisément si, parmi de nombreux avertissements utiles, ils aboient aussi un furtif écureuil ou le «Boeing» qui passe à 10000 mètres d'altitude. La presse d'information cherche à conquérir le public le plus large; elle cherche donc à plaire et surtout à répondre à des besoins; mais son rôle est aussi d'offrir un **forum d'idées** permanent et d'être de ce fait nécessairement **dérangante**. La presse américaine comme la nôtre est libre; elle use de cette liberté et il lui arrive — comme la nôtre — d'en abuser. Mais songez au danger mortel que courrait la société américaine, déjà gangrenée par la Mafia et des mœurs politiques déplorables, si les «chiens de garde de la politique» n'y faisaient plus entendre leur voix.

Un quotidien d'information est donc un peu le reflet de la carte politique, comme il reflète la société et son évolution beaucoup

plus qu'il ne l'influence; en ouvrant sa porte à divers courants d'idées, il devient **un puissant facteur de paix sociale** en provoquant un défoulement discret mais constant.

* * *

On ne peut pas éditer un journal d'information sans tenir compte de son public, sans connaître sa structure sociale, son style de vie, ses mécanismes psychologiques. La Suisse romande est petite et fortement compartimentée. Le canton est un grand village où, à partir d'un certain niveau, tout le monde se connaît; il constitue ainsi une petite chambre d'écho, où le moindre pétard mouillé paraît faire autant de bruit qu'une bombe. Il faut tenir aussi compte du fait que la population est très schématiquement scindée en deux camps: la gauche et la droite, mais que la clientèle socialiste est en grande partie constituée de fonctionnaires qui recherchent simplement la sécurité, de meilleures prestations sociales; loin d'être disposée au moindre sacrifice pour renverser l'ordre établi, elle manifeste au contraire une mentalité conservatrice et des positions trop en flèche la choquent autant que la clientèle dite bourgeoise.

Est-ce à dire qu'il faille se montrer d'une prudence excessive et offrir une presse aseptisée? Je ne le pense pas, mais j'estime en revanche que pour se faire bien entendre dans notre milieu romand, le journaliste doit, plus qu'ailleurs peut-être, maîtriser son métier. Et pour en juger, je suis d'avis



Chexbres: information économique et lieu de rencontres et d'échanges.

que le meilleur critère réside dans la faculté d'un rédacteur à observer et à maîtriser deux phases distinctes dans l'élaboration d'un commentaire.

Première phase: rassembler les faits — fixer son opinion — articuler son raisonnement.

Deuxième phase: mettre au point la technique d'approche du public, c'est-à-dire la tactique rhétorique, qui doit permettre au commentaire d'être accepté par le plus grand nombre.

Trop nombreux sont les journalistes qui, rédigeant sur la seule lancée de leur impulsion personnelle, en restent à la première phase et sont pénalisés de ce fait d'un taux de rejet beaucoup trop important.

Ces quelques réflexions me conduisent à répondre à titre de conclusion à la question posée: « Presse: quelles vérités? ».

* * *

Si l'on attribue au concept de vérité une valeur d'absolu, il n'y a pas de réponse utile à la question. Si on lui attribue au contraire, comme Montaigne, une valeur relative, celle d'une simple hypothèse de travail conservée « jusqu'à plus ample information », on peut commencer à s'entendre. Car il s'agit moins, en matière de presse, de vérité que d'honnêteté intellectuelle; à commencer par le refus du manichéisme des « westerns » où tous les bons sont d'un côté et tous les méchants de l'autre. L'honnêteté consiste aussi pour chaque analyse à dresser un bilan, c'est-à-dire à faire l'inven-

taire de l'actif et celui du passif, puis à les balancer pour voir s'il y a perte ou bénéfice, et à accepter ce résultat, même si personnellement il ne nous convient pas. Celui qui, dans l'exposé d'une thèse, ne présente que le passif ou ne présente que l'actif est un faussaire.

Pour satisfaire le mieux possible ce besoin de chacun d'y voir un peu plus clair, la presse d'information peut, nous l'avons dit, « éclairer intelligemment l'actualité, la chaîne des causes et des effets »; fournir à chacun des éléments de réflexion, de quoi se « forger une opinion »; rendre chacun plus sensible au cheminement de l'histoire, à l'évolution de la société, des idées et des mœurs, sans trop chercher à en infléchir le cours dans un sens ou dans l'autre.

Le temps se chargera de démêler le vrai du faux, mais dans l'instant rien ne serait pire que l'indifférence.

Quelles vérités? La question vue par le journaliste

M. ALBERT TILLE, JOURNALISTE À LA RADIO ROMANDE



À la question titre de ce séminaire, « Quelles vérités? », je suis tenté de répon-

dre, non sans une légère provocation, LA vérité.

Le fondement de la profession de journaliste est la recherche de la vérité et la transmission de cette vérité au public. L'éthique professionnelle est consignée dans la « Déclaration des droits et devoirs des journalistes », adoptée en Suisse par l'Association de la presse suisse en 1972.

Dans la mesure où une petite minorité de gens, les journalistes, jouit du privilège de s'exprimer au moyen d'un média, elle ne peut se permettre de dire n'importe quoi: ce serait trahir la grande majorité qui, elle, ne bénéficie pas d'un privilège semblable.

Cet avantage, celui de disposer d'un moyen d'expression tel que le mass media, le journaliste l'achète, en quelque sorte, au prix d'un certain nombre de règles. Il s'agit en somme de la recherche patiente et honnête de la vérité. Bien que celle-ci ne soit jamais absolue, il faut néanmoins tendre à l'établir.

Le journaliste n'est donc pas celui qui peut dire ou écrire n'importe quoi au nom d'une liberté d'expression dont il serait pratiquement l'unique bénéficiaire.

Le fait et le commentaire

M. Ernest Bollinger nous a fait justement remarquer qu'il est difficile de distinguer le commentaire de l'énoncé des faits. Effectivement, ces deux options de discours peuvent s'imbriquer très étroitement. On peut néanmoins en établir la distinction:

- le **commentaire** réside dans une tentative de mettre un fait en relation avec un autre, et de former ainsi un système d'explication.
- l'**énoncé des faits** n'est que la présentation brute d'une information, comme le font, par exemple et en général, les bulletins d'information de la radio.

Le commentaire apparaît plus subjectif, l'énoncé plus objectif. Pourtant, parmi mille nouvelles, on en choisit trois ou quatre! Ce choix s'effectue selon la subjectivité du journaliste, celle du public qui a ses thèmes à la mode. Il était impensable, il y a dix ans, d'intéresser les gens avec l'écologie ou de remettre en question le secret bancaire: cela ne « passait » pas.

Je suis par conséquent d'accord avec MM. Bollinger et Lamunière, pour dire que la presse ne forme pas l'opinion publique mais qu'elle reflète plutôt le milieu ambiant. Interviennent aussi certaines limites posées par l'orientation propre du média.

Les « balises » des médias

L'organe de presse pour lequel le journaliste travaille établit certaines règles. Pour les journaux, elles sont énoncées dans la charte rédactionnelle qui définit le sens dans lequel le journal va agir. En ce qui concerne la radio et la télévision, il s'agit de directives, dont voici quelques aspects :

Les programmes diffusés par la SSR doivent défendre et développer les valeurs culturelles du pays. Ils sont sensés contribuer à l'information spirituelle, morale, religieuse et civique, et la fournir « aussi objective, étendue, et rapide que possible ». Les émissions ont également pour but de répondre aux besoins de divertissement des auditeurs.

A l'intérieur des limites ainsi posées, le journaliste est théoriquement à l'abri de toute intervention limitative de sa liberté et peut faire entendre la voix de sa personnalité, de ses tendances.



Chexbres: des exposés mais aussi des groupes de discussion.

Les monopoles et les autres

On a parlé de distinction entre presses d'information et d'opinion. Quant à moi, je ferais plutôt la différence entre les médias exerçant un monopole et les autres.

L'attitude d'un monopole consiste à se donner des règles, guidées par le souci de ne pas exciter l'auditoire avec des prises de position trop partisanses ou rigoureuses: il faut satisfaire l'ensemble des lecteurs.

Certains autres journaux s'adressant à un public aux idées unifiées, et par conséquent minoritaire, peuvent se permettre d'émettre des tendances nettes, de dire: « Ceci est MA vérité, selon MA manière de vous la transmettre. »

Je viens de l'empire de M. Marc Lamunière, j'appartiens à présent à celui de la SSR. Les deux fois, il s'agit de monopoles. Dans ce type d'ambiance professionnelle, il règne un avantage pour le journaliste: le devoir d'être attentif à ne pas outrer certains: cela oblige à réfléchir sur un même fait, à la fois dans l'esprit des gens de gauche et des gens de droite, à comprendre leurs différents points de vue. On cherche à savoir ce qui pourrait choquer chacun et à éviter les écueils. Le travail du journaliste de monopole est de tenter d'éclairer un sujet en le présentant sous divers aspects, dans un commentaire type qui montre le pour et le contre de l'événement. Réussir devient une question de talent, comme pour tout.

Des pressions indirectes

Il arrive parfois que la liberté d'expression soit remise en cause par des pressions. Je suis d'accord avec M. Lamunière, les annonceurs n'exercent pas d'influence directe sur l'information. Ce serait mal senti par tous. Pourtant les pressions existent, de manière voilée. Elles sont plutôt de nature économique dans la presse écrite, politique à la radio et à la télévision.

Une entreprise peut cesser de confier sa publicité à un journal dont la tendance lui déplaît ou s'arranger pour favoriser ou non la présentation de tel ou tel article relatif à ses intérêts.

Un homme politique peut livrer une information en priant les milieux journalistiques d'en différer la diffusion, ou faire « contre-balancer » une émission par une autre. Ces pressions indirectes existent mais elles n'influencent que légèrement et rarement l'information.

Des sources unilatérales d'information

Je pense que les journalistes souffrent du caractère unilatéral des sources d'information dont ils disposent, spécialement en économie et en politique. Par le biais de l'information donnée par le gouvernement,

sur les problèmes de législation par exemple, certaines opinions passent et il est difficile pour le journaliste d'avoir accès aux sources de plusieurs vérités: celle du dirigeant et celle du gouverné.

Sur le plan économique, le journaliste est gêné de recevoir son information essentiellement des producteurs ou des syndicats. Très rarement, l'information vient du consommateur qui est pourtant le destinataire final.

La tentation de plaire

Le journaliste est parfois tenté de se détourner du service de la pure vérité par l'autocensure qui le poussera à une prudence exagérée.

Il peut également succomber, parfois, à la tentation du sensationnel, pour se faire entendre, pour vendre l'information: comme l'enseignant, il a envie qu'on s'intéresse à ce qu'il dit! Trop développer un thème risque d'ennuyer. Il va donc prendre des raccourcis et rechercher l'expression qui frappe.

Dans ce domaine, la limite est difficile à tracer entre la vulgarisation, la nécessité « d'accrocher » le public, qui est une démarche de bon aloi, et le racolage pur et simple.

C'est là que réside l'ambivalence du métier, dont le but reste pourtant la recherche de la vérité.

Quelques questions et propos complémentaires

— *Le journaliste rédige-t-il ses articles en pensant au public, avec le souci que ses propos soient acceptés par un maximum de gens? Ne serait-il pas préférable qu'il cherche à susciter des réactions, même si elles doivent être violentes ou nombreuses?*

M. Lamunière: cela dépend du type de média. L'attitude d'une rédaction n'est pas la même que dans un journal d'information. Cela dit, l'objectivité est un produit qui ne se conserve qu'à basse température!

E. Bollinger: la fluctuation des opinions dans les journaux est liée aux ventes qui découlent des réactions du public. Le phénomène est le même pour les taux d'écoute de la télévision ou de la radio.

— *Quelle est l'influence des milieux économiques sur la partie rédactionnelle des journaux?*

M. Lamunière: en ce qui concerne les annonceurs, c'est un mythe de dire qu'ils orientent l'information dans notre pays. Ils exercent occasionnellement des pressions, lorsqu'une entreprise est directement concernée, par exemple, mais n'ont aucune incidence sur la politique générale d'un journal. Cela dit, nous ne savons pas toujours pourquoi un annonceur nous retire son budget publicitaire et ce peut être parce qu'il est mécontent de notre optique rédactionnelle. Chacun sait que le Vorort, par tradition, n'aime pas beaucoup la presse et s'en méfie. De notre côté, nous travaillons sur la base d'une charte rédactionnelle qui fixe les grandes lignes générales du journal. Le résultat final, l'unité architecturale du journal, est par la force des choses une sorte de compromis.

— *Selon quels critères un journal reproduit-il les lettres de lecteurs et quelle est leur influence sur la politique rédactionnelle?*

M. Lamunière: il s'agit avant tout de critères de qualité. Nous retenons celles qui sont claires et correctement rédigées. Pour le reste, elles ne sont pas représentatives de ce que pense la majorité des lecteurs car ce sont très souvent les mêmes personnes qui écrivent. Nous ne pouvons tenir compte de l'avis d'un seul lecteur dans notre politique rédactionnelle.

— *Compte tenu du prix élevé des pages d'annonces, certaines entreprises ne sont-elles pas favorisées lorsqu'elles ont les moyens de publier les textes qu'elles veulent en espace payant?*

M. Lamunière: la question soulève le problème d'une éventuelle censure à l'égard de la publicité! En vertu de quels critères? Dans ce domaine, nous sommes soumis aux lois cantonales en la matière et tout éditeur

se réserve le droit de refuser certaines publicités.

M. Bollinger: le sujet «publicité» est intéressant mais vaste et il pourrait à lui seul faire l'objet d'un séminaire. Il rejoint celui des «pages spéciales» du type «spectacle, économie, éducation, sport...» C'est là que réside le véritable problème, dans cette publicité déguisée.

— *En affirmant que les journaux d'information reflètent la carte politique du pays, comment peut-on expliquer que les journaux socialistes soient si peu répandus?*

M. Lamunière: je pense que la disparition de certains journaux d'opinion est liée à des problèmes de mauvaise gestion.

Le cas Firestone dans la presse romande

M. Jean-Claude Delaude, chargé d'actions de la Société «Jeunesse et Economie», a présenté aux participants du séminaire une étude du cas FIRESTONE dans la presse romande.

A l'intention des participants, M. Delaude a projeté visuellement des coupures de presse extraites des principaux journaux romands, afin de montrer les différentes formes de présentation qui peuvent être données à l'information selon les journaux qui la font paraître.

En suivant l'ordre chronologique respecté dans la presse, les articles furent appréciés selon divers critères d'observation. Nous en évoquons ici quelques-uns, sans ordre d'importance:

- la **place** de l'article dans un journal, le fait que celui-ci soit situé en première page ou à l'intérieur, par exemple, peut agir sur l'impact du message. Les différents quotidiens romands n'ont pas donné la même place aux articles «Firestone»;
- il en est de même pour la **grosseur du titre**, ou celle des caractères choisis, ainsi que de l'éventuelle adjonction d'une illustration photographique ou graphique. Ces critères de présentation peuvent influencer l'effet produit par un article sur le public;
- un **article original**, de type commentaire, ou un **éditorial** résonne différemment chez le lecteur que la simple reprise, partielle ou intégrale, des communiqués ATS (Agence télégraphique suisse);
- il arrive aussi qu'un **même article** soit repris par divers quotidiens. Cela peut être le cas lorsque plusieurs journaux sont administrés par un même groupe;
- le **ton des titres** diffère, selon l'événement. L'intention peut être le souci d'«accrocher» le lecteur.

Ce ne sont là que quelques aspects de cette petite étude comparative. Les coupures extraites de la presse étaient trop nombreuses pour les reproduire ici. Nous ne pouvons donc vous présenter que la démarche de cet instructif exposé: il montrait que l'information est traitée de différentes manières selon le quotidien qui l'émet... ou non!

On peut se procurer sur demande le dossier complet du cas Firestone dans la presse romande et son analyse à l'adresse suivante:

«Jeunesse et Economie» — Case postale 401 — 1211 Genève 26.

Survie de la presse d'opinion

François Gross: «La Liberté» affirme ses opinions mais elle tient le coup en grande partie grâce à son rôle de «feuille d'avis»!

Françoise Michel: le privilège de notre journal, c'est qu'il s'adresse à un public déjà motivé. «J'achète mieux» vit des cotisations de ses membres et le fait que sa gestion soit assurée par des femmes a peut-être son importance... Le personnel travaille avec beaucoup de sérieux. Ces facteurs permettent de diminuer les coûts de «J'achète mieux».

Jean-Pierre Masméjan: lors de la crise économique des années 30, les patrons fondèrent un journal, qui devait devenir le journal «Opinions», destiné à faire connaître les points de vue patronaux au monde ouvrier. Ce type de message, essentiellement relatif à la vie des entreprises, ne passait pas la barrière de la presse à large public, «Opinions» diffuse aujourd'hui des informations au personnel de nombreuses usines.

Jean Clivaz: je suis ici avant tout en tant que syndicaliste. Dans le cadre de mon activité militante, je rédige la «Correspondance syndicale suisse», destinée à nos membres et également à la transmission de nos messages aux principaux mass media.



M^{lle} J. Audemars et M. J. Clivaz.

Les textes émanant de notre revue hebdomadaire traduisent une certaine tendance d'opinion et ne sont presque jamais repris par les quotidiens. Néanmoins, je reconnais, à la décharge de la presse, qu'elle reprend régulièrement nos communiqués isolés concernant des événements particuliers.

Aspect didactique, clarté de l'information, critères de présentation

Roland Bahy: à la télévision, les journalistes évitent en général de donner une tournure didactique à l'information. Ils craignent que cela ne décourage les téléspectateurs qu'il s'agit d'informer et non pas de former.

Françoise Michel: la presse s'adresse à des adultes capables de constituer leur propre raisonnement et de tirer un enseignement personnel de l'ensemble de l'information qui leur est fournie. Le problème de l'aspect didactique se pose plutôt vis-à-vis des jeunes. Qui est chargé de leur expliquer l'information? l'enseignant? le journal? le milieu familial? De son côté, «J'achète mieux» a prévu une adaptation de ses messages à l'intention de la jeunesse.

Jasmine Audemars: j'insisterais plutôt sur une question de clarté, qualité première exigée d'un journaliste. En général, les critères de présentation de l'information à l'intérieur d'un journal, l'importance ou la place que donne à tel ou tel article, dépendent avant tout de circonstances pratiques. Un événement qui domine l'actualité prend d'emblée la première page. Pour le reste, la compétence, la disponibilité du personnel jouent un grand rôle: c'est une question pragmatique, nous n'avons pas le temps de faire de la philosophie.



M. J.-C. Delaude (à gauche) et M. R. Bahy.



M^{me} F. Michel et M. J.-P. Masméjan.

Victor Lasserre: dans «L'Ordre professionnel» j'essaie de faire partager «ma vérité» à «mes lecteurs». En ce sens, mes articles sont résolument didactiques.

Prévoir l'événement et informer

François Gross: le public se demande parfois si les mass media ne pourraient pas prévoir l'événement. Pour que ce dernier devienne information de fait, il faut qu'il se soit produit. Le précéder serait une affaire délicate: une information prématurée risquerait en effet de favoriser une situation catastrophique, par exemple dans le cas de faillites d'entreprises. Je reconnais pourtant que la presse devrait développer davantage ses services de documentation, afin d'éviter de se laisser surprendre.

Roland Bahy: à l'occasion d'émissions du type «Tables ouvertes», l'expérience nous a été donnée à plusieurs reprises de traiter un sujet avant qu'il ne fasse la une et l'actualisé. Nous avons constaté que ce type d'information intéresse plus difficilement qu'un événement présent dans tous les esprits.

De toute manière, débusquer les informations à l'avance entraîne parfois le journaliste à se heurter à des conspirations du silence. Il arrive aussi que le journaliste soit pris pour confident au sujet d'une information qu'on le prie expressément de ne pas divulguer tout de suite. En acceptant ce rôle, trahit-il la vérité? Plus le temps passe, moins je crois à une vérité unique. Il y en a plusieurs, dont la presse doit faire la synthèse.

Alors, quelles vérités?

Jean Clivaz: évitons une concentration de la presse, cela favorisera l'expression de plusieurs vérités.

Jasmine Audemars: les vérités sont celles:

- du fournisseur;
- de l'informateur;
- du journaliste;
- du lecteur.

Roland Bahy: la vérité surgit toujours, même si, comme dans certains pays à régime totalitaire, on cherche à la museler. Elle résulte d'un subtil mélange de subjectivité et d'objectivité. Soyons heureux que, dans un pays comme le nôtre, personne n'ait le pouvoir de lui barrer la route.

Françoise Michel: il y en a plusieurs. La difficulté consiste à faire valoir celles du consommateur dans une société où priment celles des producteurs.

Jean-Pierre Masméjan: dans la mesure où l'être humain est subjectif, il doit faire l'effort d'un dialogue permanent qui seul peut établir les vérités.

François Gross: personne ne détient la vérité. Chacun en reflète une parcelle, c'est pourquoi il convient de mettre le mot «vérités» au pluriel.

Je citerai Camus:

«Le goût de la vérité n'exclut pas la prise de position.»

François Masnata: l'honnêteté consiste à rendre compte que deux vérités s'affrontent au même moment.

Le conflit réside dans l'opposition de la critique et de la justification. Il n'y a pas de vérités sans conflits.

Victor Lasserre: il faut se soucier de l'exactitude, dans la relation des faits. Selon les vérités différentes surgissent mille formes de journalisme.



MM. V. Lasserre, F. Masnata et F. Gross (de g. à d.).

L'utilisation de la presse et des médias dans l'enseignement

M. RENÉ DUBOUX, ENSEIGNANT SECONDAIRE, GENÈVE



L'école, quelles vérités? Faut-il considérer la presse comme une sorte d'école parallèle? Ecole et mass media sont-ils complémentaires? Telles sont les trois interrogations qui ont guidé ma réflexion pour cette réunion.

L'école, quelles vérités?

L'instruction publique étant un monopole d'Etat, chaque système scolaire reflète la réalité du canton dont il dépend. Pourtant, on constate des analogies entre les diverses écoles de Suisse romande... et d'ailleurs.

L'étude systématique des manuels scolaires, notamment de ceux d'histoire, de géographie et de lecture, souvent utilisés pendant plusieurs générations, a pu révéler qu'ils diffusaient une idéologie aujourd'hui remise en question.

A ce propos, je citerai une intervention survenue lors de la 9^e Conférence Atlantique sur l'éducation, à Bordeaux, en 1972:

«Une étude a été menée récemment aux Etats-Unis sur les manuels scolaires utilisés par des enfants de 9 à 10 ans. A peine un sur 100 des 17000 paragraphes examinés donne l'impression aux jeunes lecteurs que les relations ethniques et raciales engendrent des conflits et des tensions. Ils ne présentent pas davantage la distribution du revenu de façon à suggérer l'inégalité économique ou l'exploitation.

«On ne demande pas à l'enfant d'apprendre par cœur cette phrase: l'Amérique n'a ni problèmes ni conflits, mais c'est néanmoins le message latent qui se dégage de tous les manuels scolaires. Or, cette image d'une société harmonieuse, ce message officiel, la télévision du soir vient quotidiennement le contredire.»

Ce message latent se retrouve aisément dans la plupart des manuels scolaires des cantons romands.

Entre l'école, retranchée derrière ses traditions de transmission des connaissances, et la presse, vivante industrie de l'actualité, le fossé s'approfondit toujours plus. Il isole non seulement les institutions, mais aussi ses fonctionnaires: les enseignants surtout se méfient de la presse, de la TV, qu'ils considèrent comme des facteurs de distraction.

Apprendre à lire, à écrire, à compter, constitue la tâche fondamentale d'une école. En d'autres termes, il s'agit de former le raisonnement, de donner aux élèves les moyens de déchiffrer les codes de communication, de comprendre l'information, les faits, les vérités.

Pour remplir ce rôle, il semble indispensable que l'école utilise les médias modernes comme auxiliaires pédagogiques et les intègre dans les programmes d'enseignement.

Des écoles parallèles?

Certains affirment que les mass media diffusent un enseignement parallèle à celui des systèmes scolaires.

Faut-il considérer le message des mass media comme didactique? S'agirait-il alors de deux «écoles parallèles» ou même «concurrentes»?

La différence entre les caractéristiques des deux institutions semble trop importante pour que l'on puisse établir une comparaison.

Voici en quoi elle réside:

- la presse, contrairement à l'école, n'est pas obligatoire. Elle offre des messages. Libre à chacun d'y puiser selon son gré. L'école impose;
- les mass media peuvent présenter des dossiers structurés de façon à en faciliter la compréhension. Néanmoins, ils ne donnent pas de cours élaborés, comme à l'école;
- les mass media diffusent une culture pareille à une mosaïque de langages et d'images de tous genres et provenances. Ils s'adressent avant tout à l'émotion et au plaisir, par opposition à l'école où l'on insiste sur le raisonnement, l'effort et la discipline.

En somme, l'école forme la structure de la pensée et du comportement, tandis que les mass media contentent les besoins plus immédiats d'information et d'évasion.

Ecole et mass media: deux types de cultures ennemies?

Claude Torracinta, rédacteur en chef de «Temps présent», au cours d'une conférence prononcée à Lausanne à l'intention de l'Association européenne des enseignants, émit la réflexion suivante:

«La culture moderne, que diffuse la TV, qu'elle propose aux enfants et aux adultes, est une culture qui introduit la notion du temps sans durée, de la culture immédiate; c'est en permanence un commencement, un recommencement.

QUELQUES CONCLUSIONS D'ENQUÊTES

1. Les préscolaires, dès l'âge de deux ans, sont devenus des téléspectateurs assidus.
2. Le maximum d'exposition se situe vers 10-13 ans; en moyenne 20 heures par semaine.
3. Dès 15-16 ans, la télévision perd du terrain par rapport aux salles de cinéma.
4. D'une manière générale, la TV reste le loisir N° 1, et le moins cher. Par conséquent, les enfants des milieux socio-culturels les moins favorisés représentent la partie la plus importante des jeunes téléspectateurs.

Alors que l'école était conçue comme un processus d'initiation progressive, s'étalant dans la durée, la culture qui vient de la TV exclut l'initiation pour préférer le dévoilement brusque et passager.»

t encore:

« Je pense qu'il y a un changement fondamental par rapport à l'école qui était une initiation progressive, l'enfant avançant lentement vers un certain type de connaissance. »

On a contesté aux mass media, et notamment à la télévision, leur rôle formateur sur la jeunesse. Trop souvent, on considère la télévision comme un élément négatif sur les élèves.

La TV est-elle vraiment l'ennemi de la pédagogie? Je ne crois pas, et en voici des exemples:

La TV ne dit JAMAIS rien»
Tel était le titre de l'affichette du «Journal de Genève» du 18 mars 1978.

À propos de l'interview de René Berger dans la série d'émissions «L'information en action» programmée par FR3, figurait le commentaire suivant:

La TV n'est pas faite pour informer.
»Elle ne dit jamais rien. Son rôle: sécuriser et faire plaisir.»

Si cette affirmation est vraie, comment liquer alors l'impact de l'émission de temps présent» «Valais — autopsie de pollution», et les vigoureuses réactions suscitées de toutes parts, chez certaines sociétés, dans la presse, chez les agriculteurs valaisans par cette information télévisuelle?

Les images saisissantes des arbres et des bûches calcinées étaient étayées d'une démonstration plausible de phénomènes géologiques, économiques et sociaux intervenant dans cette problématique du fluor valais.

La TV avait les moyens et le courage de diffuser une telle information.
Lors d'un séminaire que le «GRETI» et l'Université et Economie» avaient organisé sur l'information économique à la télévision, le «Journal de Genève» avait attribué son titre à un article: «La TV: un puissant moyen de sensibilisation mais un instrument pédagogique incomplet.»

En ce sens, ces quelques exemples montrent bien que si la TV peut être une occasion de distraction, elle est aussi un moyen comparable d'éducation, de transmission de connaissances. En cela, on peut la considérer comme une école parallèle d'autant plus qu'une statistique estime que les

enfants de Suisse romande nés au début de cette décennie passeront en moyenne huit années entières de leur vie devant la télévision!

Opposition, selon certains

Jean Cluzel dénonce dans un livre récent la TV comme facteur de régression.

La masse de spectateurs assidus tendrait vers l'analphabétisme: «Le niveau mental de la TV est par excellence celui d'un âge pour lequel l'image est plus importante que le concept.»

Selon cet auteur, l'élite serait constituée de ceux qui, formés à la rigueur de l'écrit, auraient développé en eux une culture cohérente, une discipline, une pensée abstraite et logique. La TV ne proposerait qu'une «inculture encyclopédique»!

Effectivement, l'habitude de recevoir sans effort des messages imagés peut rendre plus difficile aux enfants l'approche de l'écriture. C'est pourquoi il semble indispensable que les enseignants atténuent l'opposition en faisant coexister à l'école l'écriture et les mass media: l'enfant doit apprendre à déchiffrer les différents langages de notre époque: ceux de l'enseignement et ceux de l'information.

Télévision et enseignement

Les émissions de la TV romande conviennent parfaitement à l'enseignement dans nos cantons et constituent des documents pédagogiques incomparables.

À Genève, une importante téléthèque réalisée par des enseignants offre de nombreuses émissions pouvant étayer toutes sortes de cours; les ressources sont considérables pour les leçons de géographie, d'histoire, d'éducation civique, de sciences et de langues.

Je crois qu'il n'est plus possible, lorsqu'on a pris l'habitude d'utiliser ce média, de ne pas y recourir à maintes occasions. Il s'agit pour l'enseignant de connaître le matériel qui est à sa disposition et de l'intégrer dans une stratégie pédagogique multimedia.

Journal et enseignement

La presse offre de nombreuses ressources pédagogiques: étude de vocabulaire, étude comparative des vérités de l'information à travers les textes, les photographies, la présentation, la place relative des articles, leur mise en situation dans le journal, les sources d'information.

Je citerai pour terminer une des conclusions que Claude Torracinta a données dans son exposé de la journée d'études de l'Association européenne des enseignants à Lausanne:

«La famille, l'école, l'église ne sont plus seules aujourd'hui à former les jeunes. Il y a la TV qui est la plus séduisante parmi elles. Qu'on l'apprécie ou non, elle concurrence l'école, et il dépend finalement de vous, et de nous, de savoir si l'école et la TV vont continuer à être parallèles ou si elles vont devenir un jour complémentaires.»

LES ENSEIGNANTS ET LA TÉLÉ

Sofres 1978

1. Regardent en moyenne:

plus de 5 h. par semaine	39%
moins de 5 h.	45%
jamais	16%

2. émissions d'information

films	64%
émissions culturelles	59%
dramatiques	34%
variétés	10%

3. la TV ouvre l'esprit des élèves

	oui	non
donne des idées de violence	56%	31%
les fatigue, les gêne dans leurs études	84%	10%

4. discutent de la TV avec les élèves au moins 1 à 2 fois

par semaine	32%
au moins 5 à 6 fois par an	47%
jamais	20%

oui non

Parents: la télé empêche les enfants de faire leurs devoirs	36%	57%
---	-----	-----

Enfants: jusqu'à quelle heure vous arrive-t-il de regarder? — 22 h.	41%
---	-----

Parents: trop de violence	82%
---------------------------	-----

Enfants: pas assez de westerns, de karaté	43%
Trop de films de guerre	58%

La critique de l'information à l'école, l'expérience genevoise

M. MAURICE CUPELIN, TVCO, GENÈVE



A Genève, c'est M. Robert Hari, directeur général du Cycle d'orientation en 1967, qui a lancé les premières expériences d'un cours de critique de l'information dans les classes de fin de scolarité.

M. Duboux, dans son exposé, a brossé un historique de l'utilisation des médias dans l'enseignement genevois, soit l'introduction du journal à l'école avec la mise à disposition des cinq quotidiens genevois dans les classes scolaires et même primaires, l'élaboration de dossiers de presse pour les enseignants et la création d'un cours à option « Presse-information » pour les degrés supérieurs d'une école.

En matière de télévision, toutes les écoles secondaires sont équipées au moins d'un ensemble mobile, magnéscope à cassette et TV couleurs qui permet une utilisation simple et pratique des émissions enregistrées ou produites spécialement. C'est ce matériel qui vous a été présenté par M. Duboux.

Le Centre TVCO produit, co-produit et achète des séries de films qui correspondent aux programmes de l'enseignement. Toutes ces productions sont copiées sur cassettes et distribuées dans tous les collèges.

Le Collège Rousseau est devenu un centre de « repiquage » des émissions diffusées sur antenne. Il a constitué une téléthèque

de plusieurs centaines de titres, une véritable encyclopédie TV, qui couvre tous les sujets de l'enseignement.

L'ensemble de ce matériel, outre son utilisation pour l'enseignement proprement dit, est fort précieux pour la critique de l'information.

La critique de l'information: pourquoi? comment?

L'école ne doit pas être coupée de la vie pratique, ou le moins possible. Les mass media représentent un nouveau type de moyen pour acquérir des connaissances aussi bien à l'école que dans le privé. Il s'agit donc de développer le sens critique et l'esprit de tolérance des jeunes, de leur donner aussi des moyens intellectuels leur permettant de résister à toutes les formes de pression. Pour y parvenir, l'enseignant va s'efforcer de faire comprendre à ses élèves les processus du traitement de l'information, tels qu'ils se déroulent dans la pratique. Ainsi sont abordées les questions des sources de l'information, des émetteurs de messages, des canaux de diffusion et de la transmission aux récepteurs, c'est-à-dire aux lecteurs, auditeurs et spectateurs. A travers ce processus, on étudie et analyse les messages transmis, la manière dont ils sont mis en forme et les différents codes ou « trucs » utilisés aussi bien dans les textes que dans l'image.

La critique commence donc par l'étude et l'analyse du processus avant d'aborder le fond, le sujet même d'une information.

Pratiquement, et dans la mesure du possible, le maître s'efforce d'éviter les cours « ex cathedra » au profit de travaux de groupes. Il apporte aux élèves ou leur demande d'apporter des documents bruts qui sont « passés au crible » selon les principes énoncés ci-dessus. Qu'il s'agisse de textes historiques, de publicités, d'information du jour traitée par les divers mass media ou de documents vidéo, le maître va inciter les élèves à découvrir par eux-mêmes la relativité des documents, leur sollicitation, leur insécurité ou leur déformation. Bien entendu, et lorsque sont abordées les questions de fond, le maître présente leurs aspects psychologiques, sociologiques, économiques et politiques de telle manière que les élèves soient en mesure de se former une opinion complète et personnelle.

Le programme genevois

A Genève, la critique de l'information est enseignée dans les classes de 9^e année (15 ans) des sections moderne, générale, pratique et scientifique, à raison théoriquement d'une heure, voire une demi-heure par semaine. Ce n'est évidemment pas beaucoup mais le maître qui s'y intéresse et qui détecte un intérêt chez ses élèves dispose d'une certaine marge de manœuvre.

Il va donc concentrer son effort sur l'un des aspects de la critique de l'information, par exemple sur l'étude en groupe des circuits de la communication, sur les mass media en général ou sur certains thèmes. Ce sera la presse écrite (quotidiens, presse des jeunes, presse à sensation), l'image fixe (publicité, propagande, photos de presse) ou la télévision.

Le programme cadre de la critique de l'information à Genève est donc adapté aux circonstances particulières de chaque enseignant, notamment selon le nombre d'heures données dans la classe et le nombre d'élèves.

Il comprend les points suivants:

1. Introduction

- 1.1. *La critique de l'information*
Définitions, vocabulaire minimum.
- 1.2. *Le circuit de la communication*
Emetteur - Message - Mass media - Récepteur.
- 1.3. *L'homme et ses moyens de communication*
L'individu, émetteur/récepteur d'informations micro et macro communication.

2. Les sources de l'information

- 2.1. *Qui sont les émetteurs d'information?*
Par exemple l'historien, le professeur, le collégien.
- 2.2. *Les professionnels de l'information et la mise en forme de l'information*
— journalistes, rédactions, agences de presse, correspondants, etc.;
— information brute / commentaire;
— le problème de l'objectivité - l'impartialité - la subjectivité...

3. Les mass media

- 3.1. *Historique des mass media*
Les révolutions technologiques, de la parole à la mondovision.
- 3.2. *Les détenteurs des mass media*
Groupes privés, Etat, etc.
- 3.3. *La presse écrite*
Les différents types de journaux, revue de presse, etc.

La radio
La télévision

Les récepteurs de l'information

Le(s) public(s) visé(s) par les mass media
Feed-back des mass media, lettres de lecteurs, etc.

L'opinion publique
Dans la vie civique

Les sondages d'opinion

La « pratique » des mass media
Vers une « hygiène » pour les mass media?

La publicité

Le schéma de la communication dans la publicité

L'émetteur:
le publicitaire, les marques

Le message: analyse d'annonces, d'affiches, de prospectus, etc.

Le récepteur-acheteur: impact de la publicité, consommation, mode...

La propagande

6. Pratique de l'information

Enquêtes, interviews, journal de classe, émissions radio, TV, etc.

Les moyens à disposition

Pour les leçons, les maîtres disposent non seulement du matériel de base cité plus haut, mais encore d'un certain nombre de documents de référence qui sont les suivants:

Recueils de référence

- Le dossier de critique de l'information: qui contient plusieurs textes de base sur la CI (conférences, enquêtes, fiches méthodologiques pour le matériel antérieur à 1973-1974).
- Le classeur de critique de l'information: il offre, classés dans l'ordre du programme proposé ci-dessus, des documents, des exemples de leçon, des fiches concernant le matériel élaboré par la commission de travail dès 1973-1974.

Ce classeur est complété au fur et à mesure.

Matériel complémentaire

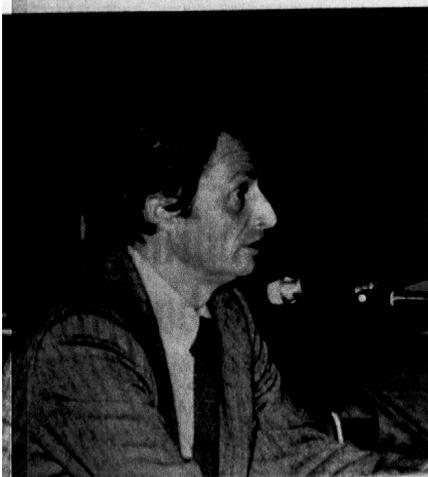
Il s'agit de cassettes, de bandes et de diapositives qui sont les suivantes:

- le journal (cassette);
- trucages d'information sonore (cassette);
- musiques de films (bande);
- la fabrication d'un journal (diapos);
- publicité (diapos);
- affiches de propagande (diapos);
- approche de l'image (diapos);
- cartes postales de propagande (diapos);
- presse écrite / publicité (diapos);
- émissions TVCO: des enfants et la télévision - le journal de l'information - le téléjournal - les jeunes et la consommation - l'information à la radio - la publicité: marques et griffes;
- bandes de travail du groupe de critique de l'information: TV spots - le traitement de l'information TV.

Presse, radio, TV: quelles vérités?

Reflexions finales

JEAN CAVADINI, CONSEILLER COMMUNAL, NEUCHÂTEL



Ces deux jours de séminaire nous ont permis d'entendre des spécialistes de l'information parler de leur métier, ainsi que des pédagogues ayant une fonction médiatrice entre l'information et l'école. Quelle est la vérité qui peut se dégager de l'énoncé d'aussi nombreux points de vue? Il est certes difficile de répondre à cette question.

La vérité est une notion morale, donc subjective. Sa définition suppose une éthique, un code de référence. Il faut que ce dernier soit commun aux deux interlocuteurs, celui qui parle et celui qui écoute.

Personne, au cours des discours qui ont précédé le mien, n'a soulevé le problème

philosophique et moral du code de la vérité. Quelle est la finalité de la vérité? Ne serait-il pas utile d'en établir une définition commune? Il aurait peut-être fallu poser cette question de fond.

Ce préambule n'incite à vous livrer quelques réflexions sur des sujets qui, à mon sens, n'ont pas été abordés de manière assez développée.

Une presse qui fait justice

On se souvient qu'il y a quelque temps, la SSR avait renoncé à transmettre en entier l'émission relative au couronnement de l'empereur Bokassa. L'explication donnée fut que la SSR souhaitait ne pas donner au public une image trop caricaturale d'un dirigeant africain. Personne ne réclamait, semble-t-il, une telle autocensure de la part de la SSR que l'on a connue moins chatouilleuse dans d'autres cas.

Cet exemple m'amène à me demander: cette liberté, pourquoi faire? Pour le bien?

Mais le bien défini par qui? Il semble que parfois, la presse succombe à la tentation de faire justice. Cette année, dans la presse écrite, on a lu quelques exemples de mises au pilori, sans références possibles, soit de personnes, soit de groupes de personnes. Au nom de quel code commun la presse peut-elle faire justice, et selon quels critères? Voilà une autre question que l'on aurait pu poser.

Un exemple de législation de la presse

Dans le canton de Vaud, on a défini une loi de la presse et cet exemple devrait être suivi par l'ensemble des mass media. Cette loi est unique en Romandie, elle a été promulguée en 1967.

L'article 14 de ce texte dit en substance que les rédacteurs ou le rédacteur en chef de toute publication média dans laquelle quelqu'un aurait été nommé ou désigné d'une manière «inexacte, offensante ou malveillante», doit, à la requête de cette personne, insérer gratuitement sa réponse dans l'un des deux plus prochains numéros dès la réception de cette requête.

L'article 17 de ce même code stipule que la réponse doit être reproduite intégralement, d'un seul contexte, sans modification, dans la même partie de la publication, avec les mêmes caractères que l'article contesté. Une telle législation serait souhaitable pour l'ensemble de la presse, qui ne pourrait que tirer bénéfice d'une unité de référence morale; ce serait en quelque sorte un garde-fou contre certains excès.

La tentation du spectaculaire

En ce qui concerne la télévision, la nécessité du spectacle est fort apparente.

Ceci entraîne que les moyens audiovisuels de presse, peuvent être parfois tentés de limiter au spectaculaire la présentation d'une information. Il en résulte alors un nécessaire schématisme, là où la presse écrite serait à même de développer une hypothèse, rappeler une chronologie, évoquer une tentative et des échecs.

A propos de l'interview dont M. René Duboux nous a parlé sur le thème «La TV ne dit jamais rien», voici en substance quels étaient les propos de M. René Berger le 17 mars: «L'information produite par les mass media a un caractère ponctuel. Chaque jour, on est frappé par un événement diffusé, et le lendemain déjà, un nouvel événement chasse le précédent. A la dif-

férence du livre, qui inspire à la réflexion, la TV, la radio et les mass media en général obéissent à la loi de la circulation. Il faut qu'à l'écran une image chasse l'autre sinon la télévision n'a plus de sens. C'est un phénomène entièrement nouveau: la mémoire, entraînée à sédimenter les souvenirs, est désormais tenue en échec constant. Pour la première fois dans l'histoire, à cause des mass media et de la TV en particulier, il importe que nous ayons une mémoire à trous, une mémoire oublieuse, autrement nous deviendrions complètement fous.»

Il me semblait important d'apporter quelques précisions à propos de cette interview à laquelle M. R. Duboux a fait allusion.

Relation des autorités avec la presse

La tentation du pouvoir, en l'occurrence celui des autorités sur la presse, est un péché dont il faut se garder à tous prix.

On a beaucoup critiqué l'ouvrage de Françoise Giroud «La Comédie du Pouvoir». J'y ai trouvé pour ma part d'intéressantes réflexions et notamment cette idée que même la «basse presse» a sa fonction thérapeutique, qu'elle console ou qu'elle reconforte la ménagère en souci, par exemple. Je crois qu'il faut retenir cette notion, même si l'on sait que celle qui compte, c'est l'autre presse. Les relations entre les autorités et la presse sont souvent faites de méfiance. En effet, pour l'administrateur, la vertu cardinale, c'est la discrétion, la tranquillité. Les vagues et leur écume le gênent toujours car un administrateur qui est sous les feux de la rampe a généralement des problèmes. Il y a cependant dualisme: si une entreprise peut à la limite se passer de la presse, les autorités, elles, ne le peuvent pas.

Elles en ont besoin pour expliquer et convaincre car la presse est leur seul interlocuteur direct. On constate donc une sorte d'union forcée entre les autorités et la presse. Un membre d'un gouvernement, par exemple, a besoin de la confiance de certains journalistes, afin de pouvoir leur livrer toute une série de données qui ne peuvent pas faire l'objet d'une publication immédiate. Mais pour des raisons qui n'ont rien de honteux: délais, recours, convictions personnelles auxquelles il convient d'associer tel ou tel groupe, etc.

Il s'établit alors entre la presse et les autorités des relations privilégiées.

Si les autorités sont malhonnêtes, ce qui peut arriver, le pourcentage de malhonnêteté étant à peu près le même dans toutes les catégories sociales, la presse dispose de moyens de rétorsion infiniment plus forts.

Il ne s'agit pas d'être complice du journaliste mais de servir le souci d'être mieux compris par le public. Le dialogue entre le journaliste et l'homme politique est nécessaire.

Les élèves et l'information média

L'approche d'une information se fait selon la sensibilité de chacun. On en retient ce qui nous frappe, ce qui nous touche en tant que personne, ou en tant que groupe. Pour être à même de faire une sélection critique, il faut savoir déchiffrer les codes de l'information, et notamment s'éduquer à ceux de la télévision. C'est là qu'intervient le rôle de l'enseignant qui a tout avantage à intégrer les médias dans le cadre de son message pédagogique. Je vous rappelle à ce sujet le rapport de M. Robert Hari, daté de 1967, qui me semble très important dans ce domaine, et aussi un petit ouvrage de M. Jean-Pierre Golay intitulé: «La Télévision de la Dépendance à l'Autonomie», publié par le Centre d'initiation au cinéma et aux communications, Lausanne. Le but à atteindre est de développer l'autonomie de la réflexion du citoyen vis-à-vis des publications des médias, afin que chacun puisse se forger à travers presse, radio et TV sa vérité.

Une vérité qui impose honnêteté, rigueur et disponibilité.

Pour une annonce
dans l'«Educateur»

une seule adresse :

**Imprimerie
Corbaz S.A.**

22, av. des Planches,
1820 Montreux.
Tél. (021) 62 47 62.

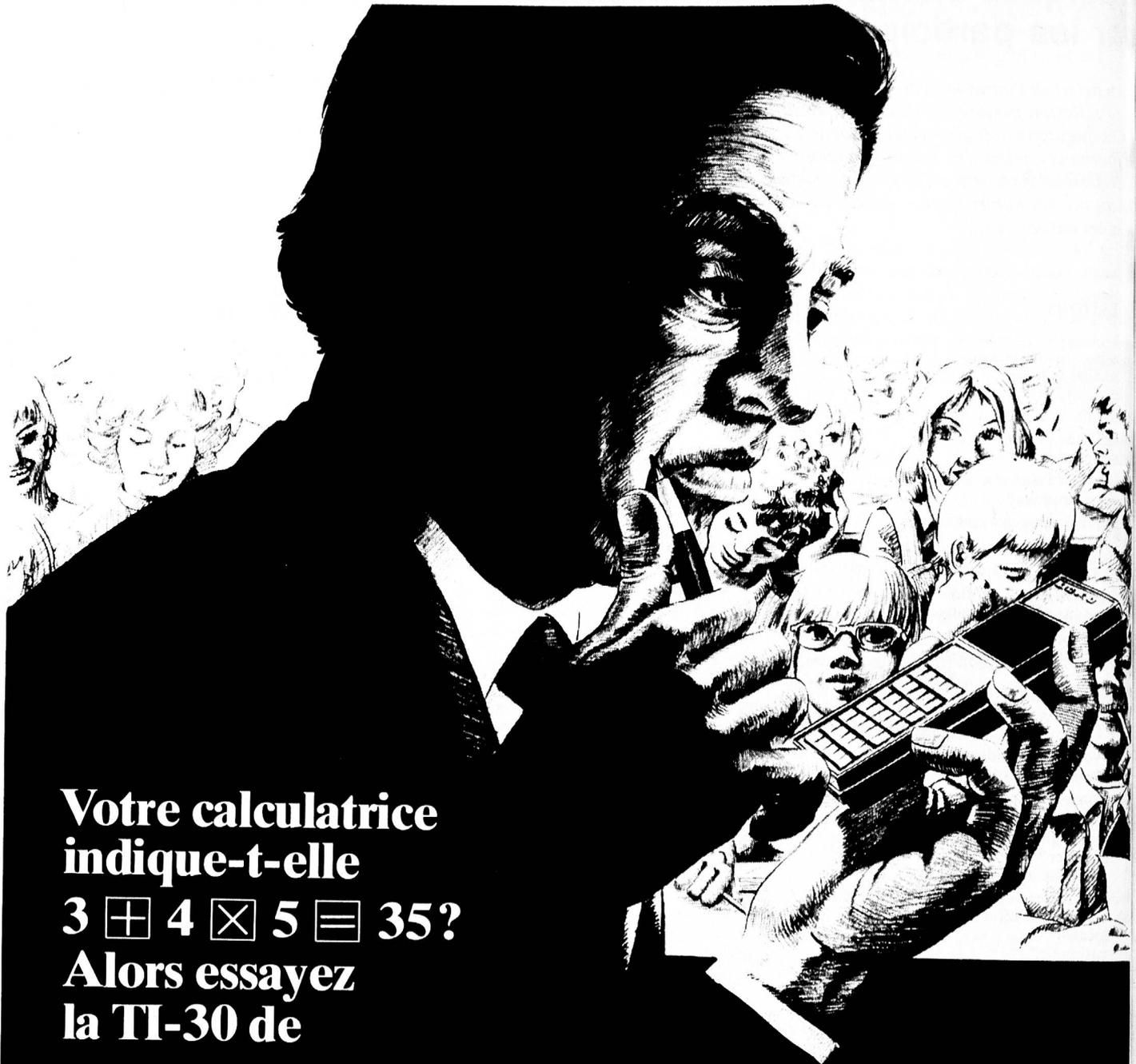
Info

Con
sur

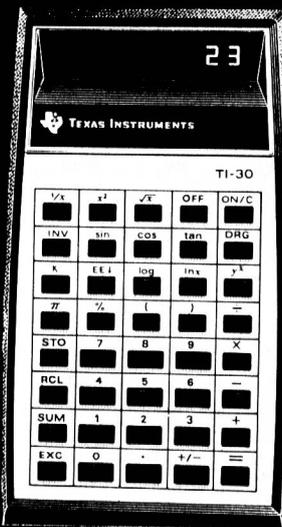
Le
consa
l'hom
Vient
comm
de la
diale
grès
gnem
nivea
ment
Secré
ment
Ce
trepr
époq
allait
la re
une
du C
la C
taque
plus
ses a
sue d
de l'
men

Le
gnés
ment
tions
mièr
de c
droit
prés
dem
par
tion
l'ens
PES
sulta
bert
A
géné
ligne
vera
amp
l'hor
des
siècl
L
étra
sugg

« Ed



**Votre calculatrice
indique-t-elle
3 + 4 x 5 = 35?
Alors essayez
la TI-30 de**



TEXAS INSTRUMENTS

Pourquoi vous contenter d'une calculatrice électronique de poche, qui au lieu de faciliter la solution d'un calcul ne devient qu'un problème supplémentaire?

Le système logique d'opérations algébriques (AOS) de Texas Instruments permet d'enregistrer les chiffres et les fonctions dans le même ordre qu'ils sont introduits, c'est-à-dire de gauche à droite. La calculatrice exécute automatiquement les opérations selon les règles algébriques, telles qu'elles sont enseignées dans toutes les écoles. En d'autres mots, l'intro-

duction des données s'effectue de la même manière que si elles étaient formulées par écrit.

Grâce au système algébrique AOS de Texas Instruments ainsi qu'à ses autres atouts, la TI-30 a conquis la première place parmi les calculatrices d'usage scolaire.



Fiez-vous
au vaste savoir-faire
de Texas Instruments.

TEXAS INSTRUMENTS
Switzerland SA
Aargauerstrasse 250
8048 Zurich

Informations CMOPE

Congrès de Vienne sur les droits de l'homme

Le Congrès international de l'Unesco consacré à l'éducation pour les droits de l'homme s'est terminé le 16 septembre à Vienne par l'adoption d'une série de recommandations qui reflètent la position de la CMOPE sur des questions primordiales. Dans sa déclaration finale, le Congrès s'est constamment référé à l'enseignement des droits de l'homme à tous les niveaux de l'éducation, et non pas seulement au niveau universitaire, comme le Secrétariat de l'Unesco l'avait initialement proposé.

Ce résultat couronne les activités entreprises par la CMOPE au mois d'avril, époque où il est apparu que l'Unesco allait se concentrer sur l'enseignement et la recherche au niveau universitaire. Par une action directe et par l'intermédiaire du Comité permanent des ONG à Paris, la CMOPE s'est opposée à cet angle d'attaque et déclarée en faveur de l'approche plus large exposée dans les résolutions de ses assemblées de 1968, 1973 et 1976. L'issue du Congrès est une preuve manifeste de l'influence et de l'efficacité de l'action menée par la CMOPE.

Le congrès a réuni 145 experts, désignés pour la plupart par les gouvernements, et 102 observateurs d'organisations non gouvernementales. Pour la première fois à une conférence de l'Unesco de ce genre, les observateurs ont eu le droit d'intervenir dans les débats et de présenter des propositions et des amendements. La CMOPE était représentée par le Secrétaire général de la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (FI-PESO), M. André Drubay, et par le consultant pour les projets spéciaux, M. Robert Harris.

A la séance d'ouverture, le directeur général de l'Unesco, M. M'Bow, a souligné que les générations futures ne trouveraient rien pour excuser l'effroyable ampleur des violations des droits de l'homme qui se sont produites au cours des trois dernières décennies du vingtième siècle.

Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Pahr, qui le premier avait suggéré de réunir le congrès et qui a été

élu pour le présider, a demandé instamment qu'une plus grande connaissance des lois relatives aux droits de l'homme soit dispensée par l'enseignement. Il a déclaré qu'une loi était sans valeur si ses bénéficiaires ne la connaissaient pas ou ne savaient pas comment y recourir.

La CMOPE a défini sa position au début du congrès, car elle a été la seule organisation internationale d'enseignants qui ait pris la parole à la séance plénière de la première journée. Citant des exemples de l'action entreprise par la CMOPE dans des cas de violations des droits de l'homme, Robert Harris s'est référé aux résolutions de l'assemblée de 1977 concernant l'apartheid et l'emprisonnement d'enseignants au Chili, ainsi qu'aux mesures prises par la CMOPE pour protéger les droits syndicaux fondamentaux des enseignants. Il a souligné que l'éducation pour les droits de l'homme ne saurait être réservée à une petite élite qui bénéficie de l'éducation tertiaire, mais devait être dispensée à tous les niveaux de l'enseignement pour atteindre tous les secteurs de la société. Il a ajouté que dans un grand nombre de pays en développement, de très nombreux enfants n'ont pas la possibilité de poursuivre des études au-delà du niveau primaire et qu'ils avaient donc le droit d'apprendre à connaître au moins les principes fondamentaux des droits de l'homme avant de quitter l'école.

Notant que l'éducation pour les droits de l'homme peut être dispensée à tous les âges et à tous niveaux de scolarité, du stade pré-scolaire au stade post-secondaire, et qu'elle est spécialement importante dans la formation des adultes et les

activités de formation extra-scolaire, M. Harris a conclu que le droit à l'éducation est en soi l'un des droits les plus essentiels de la personne humaine.

Poursuivant l'argumentation de la CMOPE à la Commission des méthodes et des structures, André Drubay s'est référé à une réunion antérieure qui avait été organisée à ce sujet à Strasbourg par les ONG associées au Conseil de l'Europe. Il a fait observer que tout l'enseignement scolaire devait s'inspirer d'une préoccupation constante des droits de l'homme. La vie à l'école et les relations entre les élèves, les enseignants et les autres membres du personnel devraient être les éléments majeurs pour encourager la prise de conscience et les attitudes non discriminatoires. Il s'agit, a dit M. Drubay, de l'éducation au sens le plus large du terme, et non pas simplement de l'instruction, et il importe de présenter des faits familiers et d'actualité qui touchent directement les élèves. La lutte historique pour le respect des droits de l'homme ne doit pas être présentée sèchement, mais dans un contexte dynamique et créateur qui souligne que le combat continue et que les élèves ont eux-mêmes un rôle à jouer. En outre, il est essentiel de garantir l'indépendance des enseignants dans l'accomplissement de cet aspect de leurs fonctions éducatives, ainsi qu'il est proposé dans la Recommandation Unesco/OIT de 1966 concernant la condition du personnel enseignant. Le document final demande qu'un comité d'experts, se fondant sur les recommandations du congrès, établisse un plan de six ans pour le développement de l'éducation et de l'enseignement dans le domaine des droits de l'homme. Il préconise également l'élaboration d'une Convention de l'Unesco relative à l'enseignement des

CONGRÈS SPR 1978, FRIBOURG

Un thème fondamental : le statut de l'enseignant

Une date, un lieu : 18 novembre 1978, Fribourg

Tous les détails et la manière de s'inscrire dans les premières pages du numéro 30.78.

droits de l'homme et l'établissement d'un fonds alimenté par des contributions volontaires pour financer le développement de la connaissance des droits de l'homme. Parmi les activités spécifiques recommandées à l'Unesco figurent des projets pilotes de formation des enseignants, des stages et des séances de travaux régionaux, des publications, des travaux de recherche, la création d'un centre d'information international concernant les matières relatives aux programmes d'études et de renseignements sur la législation, enfin, des mesures spéciales concernant les droits des enfants, des femmes, des minorités et des handicapés.

La CMOPE a exprimé des doutes quant à une proposition séparée, figurant dans le document final, qui concerne l'établissement d'une association internationale des professeurs chargés de l'enseignement des droits de l'homme, car elle est convaincue qu'il est préférable de se servir des associations d'enseignants existantes.

Les recommandations du congrès seront soumises en octobre à la Conférence générale de l'Unesco pour examen dans le cadre du programme pour 1979-1980.

ATTENTION: MODIFICATIONS DU PLAN DE PARUTION

Suite à diverses circonstances et notamment à la parution d'un numéro suisse en collaboration avec le SLV, l'alternance des numéros à caractère pédagogique et corporatif est modifiée comme suit :

NUMÉRO 30, PARUTION 6 OCTOBRE : numéro corporatif, comme prévu au plan de parution.

NUMÉRO 31, PARUTION 13 OCTOBRE : devient numéro corporatif et sera consacré à la relation du Séminaire de Chexbres. La matière de chaque chronique cantonale est limitée à 1 page, le rédacteur cantonal décidera souverainement ! Délai d'envoi aux rédacteurs cantonaux pour ce numéro : 29 septembre 1978.

NUMÉRO 32, PARUTION 20 OCTOBRE : devient numéro pédagogique et sera exclusivement consacré aux problèmes suisses en collaboration avec la « Schweizerische Lehrer Zeitung ». **Aucun autre article ne pourra paraître.**

Dès les Nos 33 (pédagogique) et 34 (corporatif), reprise normale de l'alternance des numéros.

La rédaction romande.

Des éditions scolaires
de qualité

Des revues pédagogiques
appréciées

**Editions
E. Robert**

**L'école
et la famille**

B.P. 4384
69241 LYON CEDEX 1
France

Le Chœur mixte de la Baumaz, de Combremont-le-Grand
cherche pour l'automne 1978

**un directeur
ou directrice**

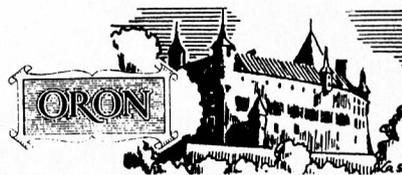
Offres à Louis Franière, 1531 Combremont-le-Grand.



KONTAKT/CONTACT
CH-4411 LUPSINGEN

Plus de 100 propriétaires suisses de maisons de colonies de vacances et de ski atteints par une seule demande :

contactez **CONTACT**
4411 Lupsingen.



Visitez le Château d'Oron

et sa bibliothèque de 16 000 livres rares et précieux

On peut y organiser :
cérémonies, réceptions, repas de fête,
rencontres

But idéal pour les courses d'école
et congrès

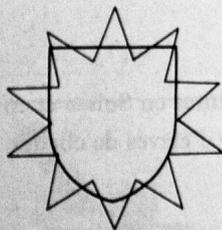


Il paraît que la CFCV, après avoir perdu son père, s'est donné une mère... l'image est jolie mais nécessite un « redrillage » ! Car c'est une équipe sans hiérarchie qui a succédé à J.-Cl. Mauroux, souhaitant jouer le rôle de catalyseur de ses idées en matière de perfectionnement. Liane Bignens n'est que le prête-nom occasionnel du groupe formé de Nicole Bonjour, François Grosjean, Janine Ivaff, Josiane Luquiens, Michel Pulfer, toujours encadré par Monique Schafroth, Arlyse Grosjean, Michel Gaudard et Paul Nicod. Adresse : CFCV Collège, 95 MIES, ou vos correspondants dans la section ou l'association. (La liste des correspondants paraîtra dans un prochain numéro.)

Nous sommes là pour faire circuler les idées et les informations. Profitez-en, comme ce groupe de collègues de Lauzanne qui s'adressent à vous dès aujourd'hui et dans les numéros suivants de « Educateur ».

Des gens, nominaux sujets du Vôland (MNS de V), nous apporteront imperceptiblement (dans 5 à 6 numéros) quelques nouvelles ou rubriques de leur pays.

**COMMUNICATION
DES TRANSPORTS PUBLICS
POUR TOUTES LES LIGNES
RÉNOVÉES**



République du Vôland

La calculation du prix des billets en passe quatre, la nouvelle appellation de tous les arrêts de la ville, les règles draconiennes relatives à l'environnement, la pratique imposée dans le domaine de la mécanique imposent à nos employés une surcharge considérable dans leur travail, compte tenu d'un temps trop limité.

Consciente que les phénomènes d'adaptation sont en général assez lents, notre direction veut donner à ses employés la possibilité de mieux comprendre ces transformations dans leur ensemble.

Elle sait du reste que d'autres corporations sont en train de faire, ailleurs, le même raisonnement (des instituteurs, notamment...)

Ainsi chaque employé aura l'occasion de se rappeler que le « transporté » reste, malgré les nouveautés, un être humain très complexe qui demande satisfaction...

(Suivait le plan d'organisation de cours quelque part dans le Vôland — réd.)

La Commission Formation Continue de la SPV nous précise qu'un projet (pour une démarche semblable) se prépare effectivement.

(A suivre)

Rédactrice de la rubrique vaudoise :
Mlle Monique Schafroth 13, Praz-Bérard,
1844 Villeneuve. Tél. (021) 60 12 09.

**Géographie
de la Suisse**

**Aux instituteurs et institutrices
enseignant ou ayant enseigné
la géographie de la Suisse !**

Au début de cette année scolaire, les services de l'enseignement primaire et secondaire ont formé un groupe de travail dont la tâche consiste à créer un matériel d'enseignement de la géographie de la Suisse adapté aux élèves de 5e - 6e.

Le groupe de travail va se mettre incessamment au travail. Sa première tâche est de vous consulter. En effet, il lui paraît précieux de rassembler, pour commencer, le plus de documentation pédagogique possible. Si vous avez des leçons susceptibles de l'intéresser (études de cartes, exploitations de documents photographiques, de films, d'excursions, etc.), le groupe serait très heureux de les recevoir.

Les envois sont à adresser à :

Tappy Jean-Luc, instituteur,
1099 Peney-le-Jorat

qui les transmettra au groupe de travail.

Genève

**Séance des délégations
du 26 septembre 1978**

1. Communications de la DEP

1.1. Prix

Un rapport du Département de l'Instruction publique a passé au Conseil d'Etat qui l'a refusé en demandant des compléments d'informations. D'autre part, le président Chavannes sera reçu par l'Association des communes genevoises samedi 30 septembre. Ensuite, le Conseil d'Etat devra se pencher à nouveau sur le rapport revu avant de le présenter au Grand Conseil. Le tout devrait se régler dans le mois qui vient.

La SPG réaffirme qu'au cas où l'on en resterait au statu quo, il y aura éprouve de force entre les enseignants et l'autorité politique, le corps enseignant boycottant les travaux administratifs d'attribution des prix, suivant en cela les déci-

sions d'une assemblée générale de printemps. (On saura faire preuve d'imagination et d'humour !)

1.2. Allemand

L'IRDP a bâti un programme dès la 4e année. 4 personnes étaient sollicitées pour préparer la méthodologie. La SPR a réagi avec force, car le comité de rédaction ne comprenait aucun enseignant primaire.

Dès 1979, en septembre, on devrait démarrer avec, à Genève, 5 à 10 classes expérimentales, pour généraliser en 1982.

A la rentrée 1978, les chefs de service ont appris que le mandat de rédaction n'était pas signé, les Vaudois ayant changé d'avis. (Ne faudrait-il pas commencer en 5e seulement ? Ne faudrait-il pas donner cet enseignement à des spécialistes et

non à des généralistes ?) Les chefs de service ont réagi avec vigueur, mais actuellement tout est bloqué. Des décisions définitives seront prises le 16 octobre.

La SPG affirme son opposition totale à ce que l'enseignement de l'allemand soit remis à des spécialistes. A l'école primaire, c'est l'affaire des généralistes. M. Christe partage la même opinion.

2. Dossiers en suspens

La DEP et la SPG établissent la liste des dossiers en suspens qui seront traités dans le courant de cette année.

1. Besoins en personnel
2. 1re année des études pédagogiques
3. Formation continue
4. Parité des traitements
5. Autres revendications dans le cadre des 42 heures
6. Evaluation du travail scolaire
7. Permutations
8. Actualisation du règlement sur les maîtres de disciplines spéciales
9. Allemand
10. Planification des recyclages
11. 2e et 3e années des études pédagogiques

2.1. Education permanente - Formation continue

M. Christe, à la demande de la SPG, répond que les principes sont acquis. Il s'agit maintenant de passer à l'étude des modalités. En effet, il faut étudier les

incidences budgétaires. On ne peut pas prendre de l'argent sur des postes actuels, il faut qu'on ait la possibilité de réaliser les projets dans le cadre du budget, en particulier les besoins en personnel (postes de remplacements).

2.2. Besoins en personnel

A la rentrée 1978, l'enseignement primaire compte 1468 classes (+ 3) et il occupe 1620 personnes.

La SPG s'inquiète vivement de la diminution du nombre des candidats en 2e année. Sur 50 admis en septembre 1977, seuls 38 sont admis en 2e année en septembre 1978, alors qu'en 3e sur le contingent de départ de 90, il n'en reste que 70 environ.

Par rapport à l'an dernier, une quinzaine de postes ont été perdus sur le personnel enseignant de l'enseignement primaire, cela surtout en raison de l'importante augmentation du nombre de personnes travaillant à mi-temps.

En accord avec la DEP, il est convenu que la commission « Besoins en personnel » étudiera au plus vite une réglementation du mi-temps.

La SPG précise qu'elle n'est pas contre le mi-temps, mais que l'avantage accordé à certains ne doit pas se faire au préjudice des titulaires de classes.

D'ici au 15 décembre des propositions seront faites. D'autre part, la SPG abordera le problème mi-temps au cours de sa prochaine assemblée générale.

3. Divers

La SPG signale que les séances de rentrée sont fixées au dernier samedi des vacances, que des convocations pour le vendredi ne doivent pas être la règle, en particulier pour les maîtres principaux, sauf en cas d'accords locaux. Si les inspecteurs désirent rencontrer leurs maîtres principaux, ils peuvent le faire le samedi matin, à 8 heures par exemple, et retarder la séance générale de rentrée à 9 h. ou 9 h. 30.

Séance levée à 18 h. 30.

Pierre Bernhard.

Comité central SPR

Au mois de novembre 1978, le comité SPG devra renouveler la délégation genevoise au comité central de la SPR. La présidente étant de droit membre du CC (cf. statuts SPR), ce sont les deux autres mandats qui peuvent être renouvelés.

Les deux titulaires actuels, Yolande Rial et Rudi Grob, acceptent le renouvellement de leurs mandats.

Ceux qui voudraient poser leur candidature, voudront bien le faire par écrit au comité de la SPG d'ici au 28 octobre 1978 en justifiant d'une activité au sein de la SPR.

Comité SPG.

Correspondance interscolaire avec les classes du département de l'Ain

Si vous n'avez pas encore répondu à notre appel et que l'expérience de correspondance interscolaire vous tente, retournez le bulletin ci-dessous à la SPG, case postale 256, 1211 Genève 11.

NOM de l'instituteur(trice) M., Mme, Mlle

ÉCOLE enfantine de
primaire

Degré

Age moyen (les structures scolaires sont différentes en Suisse et en France)

Nombre d'élèves (filles, garçons) (préciser éventuellement le nombre d'élèves de chaque degré)

Nombre de classes de l'école

Adresse postale pour la correspondance :

Autres renseignements sur l'environnement ou le caractère spécifique de l'école :

Éventuellement :

Matériel audio-visuel disponible pour la correspondance (magnétophone à bandes ou à cassettes, appareils, ...)

Indiquez ci-dessous toutes vos suggestions sur les projets que vous souhaiteriez voir mis en place :

(Rayer les mentions inutiles.)

Comité central

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE

Séance à deux volets : entretien avec quelques responsables du POP et séance ordinaire consacrée aux affaires courantes.

Le POP avait délégué cinq représentants, dont une collègue du SNEPP. Il nous reste à souhaiter que l'un de nos collègues membre des deux associations obtienne son adhésion au POP afin de neutraliser certaines démarches quelque peu téléguidées.

Je crois savoir que la VPOD est neutre au plan politique. J'ai personnellement très peu « goûté » que vers la fin d'une entrevue très positive la discussion s'engage tout à coup sur notre changement de position quant au rapport de la commission Egalité de traitement. Cet échange d'arguments congelés ne pouvait guère amener grand'chose au débat courtois et détendu jusqu'au moment où tomba cette question directe qui n'avait plus rien à voir avec la position du POP vis-à-vis de notre syndicat... sinon démontrer clairement à nos interlocuteurs que nous sommes actuellement divisés ! MM. Blaser et Steiger n'auront pas raté le message...

Rappelons toutefois que les sections du Haut de la SPN-VPOD avaient par les voix de leurs délégués mis en demeure le CC de prendre ses responsabilités et de REFUSER toute indexation des cotisations VPOD. Il est bon de rappeler encore que ce sont ceux qui ont mandaté le CC de l'époque dans ce sens qui se

sont empressés de recréer une section VPOD, faisant acte de soumission à un organe qu'ils avaient chargé d'autres de désapprouver. Manœuvre habile mais inqualifiable. Le but tant recherché de casser la SPN-VPOD vraiment trop unie, et ceci à la barbe de la majorité des collègues, y compris ceux qui ont réadhéré à la nouvelle section VPOD... Diviser pour régner... Il serait pourtant bon de laisser à d'autres cette tactique peu syndicale !

La position du POP est claire : un seul syndicat par corps de métier, mais pourquoi pas un syndicat d'enseignants réunissant la jardinière d'enfants au professeur d'université, à l'échelle romande ou mieux encore à l'échelle nationale ?

La discussion du projet de statut général des fonctionnaires par le Grand Conseil est pour bientôt. Une rencontre entre notre syndicat et le POP est possible, voire souhaitable.

Entretien très constructif, dont les conséquences seront peut-être plus profitables que celles des rencontres précédentes.

Notre collègue Claude Philippekin (Le Locle) remplace Edgar Jobin au CC de notre syndicat.

L'expérience tronc commun au niveau six se fera sous la direction et la responsabilité des directeurs d'enseignement secondaire. La « participation » du colloque de l'enseignement secondaire semble être escamotée. (?) Le degré 6 au lieu de redevenir essentiellement primaire risque fort de devenir un degré CSM « rénové » et de là à penser que l'EN ne formera plus que des institutrices et instituteurs pour les degrés 1 à 5 il n'y a qu'un pas.

JARDINIÈRES D'ENFANTS, A VOUS !

Nos collègues membres du SAE-SPN participant à des cours de perfectionnement organisés par le DIP voudront bien dresser UNE liste de leurs collègues syndiquées et l'envoyer à Mlle Michèle Brandt qui procédera au remboursement des frais de déplacement. Notre administrateur réglera les problèmes d'avance de fonds avec la présidente de la section des jardinières d'enfants.

Nous demanderons une entrevue entre le SEP, Mme Duplain et notre comité central à propos du dossier « Petite enfance » établi par nos collègues.

J.-P. Buri.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise : M. Jean-Pierre Buri, Bachelin 4, 2074 MARIN. Tél. (038) 33 15 05.

OLYMPUS

Microscopes modernes pour l'école

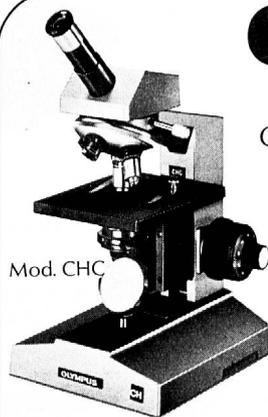
Grand choix de microscopes classiques et stéréoscopiques pour les élèves et pour les professeurs

Nous sommes en mesure d'offrir le microscope approprié à chaque budget et à chaque cas particulier

Demandez notre documentation!

Avantageux, livrables du stock Service prompt et soigné

Démonstration, références et documentation: représentation générale: WEIDMANN + SOHN, dép. instruments de précision, 8702 Zollikon ZH, tél.: 01 65 51 06



éducateur

Chers enseignants,

Prouvez l'estime que vous portez à votre journal en offrant un

ABONNEMENT-CADEAU à un ami.

Pour un prix modique, vous êtes sûrs de faire plaisir.

l'éducateur

compte beaucoup de lecteurs de «seconde main» qui le lisent souvent en salle des maîtres. Ces lecteurs sont parfois déçus de ne plus trouver les articles les plus intéressants parce qu'ils ont été arrachés... Nous vous disons : « N'attendez plus, donnez-leur la satisfaction de recevoir chez eux LEUR journal « ÉDUCATEUR ».

Abonnement « ÉDUCATEUR » à Fr. 38.—

Imprimerie CORBAZ S.A.
Service des abonnements « ÉDUCATEUR »
Av. des Planches 22
1820 MONTREUX - CCP 18 - 379

ENVOYEZ CE

COUPON



Abonnement « ÉDUCATEUR » à Fr. 38.—

De la part de :

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

Cet abonnement est offert à :

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :